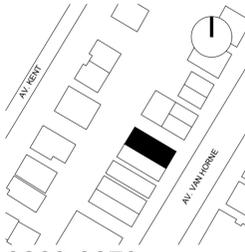


RÉFECTION DES FAÇADES

3263-3273 AVENUE VAN HORNE

**ATELIER
SCHLEISS
CARTER**
1890 RUE FAVARD
MONTREAL QC
H3K 1Y6



**3263-3273
AV. VAN HORNE**
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

NOTES:

- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
- AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
- LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
- POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
- CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".

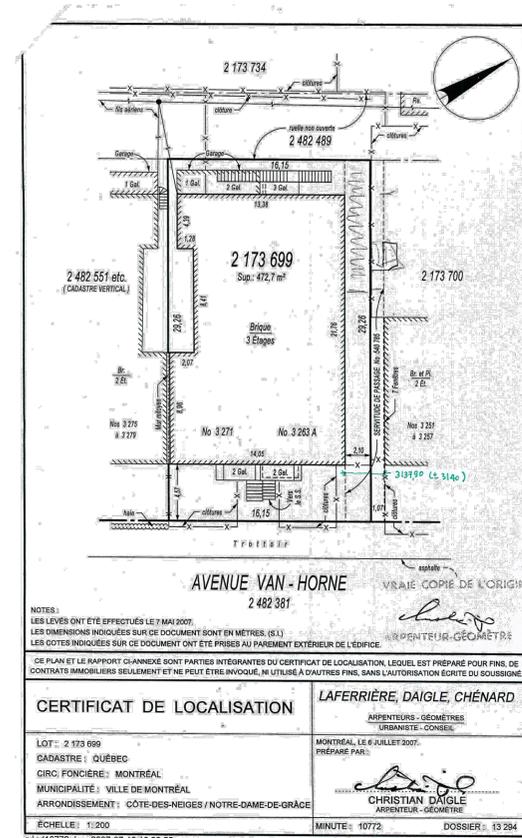
RD	2024.03.13	DÉFINITIF
RC	2024.03.10	DÉFINITIF
RB	2024.07.12	PRÉLIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRÉLIMINAIRE
REV	DATE	ÉMISSION

SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

ÉCHELLE: N/A
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: DP/AL

T000



LISTE DES FEUILLES

T000 RD PAGE TITRE, SOMMAIRE ET CERTIFICAT DE LOCALISATION

D100 RE DÉMOLITION - PLAN PAYSAGE/TOITURE
D200 RC DÉMOLITION - ÉLÉVATION 01
D201 RC DÉMOLITION - ÉLÉVATION 02
D202 RC DÉMOLITION - ÉLÉVATION 03
D203 RC DÉMOLITION - ÉLÉVATION 04
D500 RA DÉMOLITION - DÉTAILS TYP.
D501 RA DÉMOLITION - DÉTAILS TYP.

A100 RE CONSTRUCTION - PLAN PAYSAGE/TOITURE
A200 RE CONSTRUCTION - ÉLÉVATION 01
A201 RE CONSTRUCTION - ÉLÉVATION 02
A202 RE CONSTRUCTION - ÉLÉVATION 03
A203 RE CONSTRUCTION - ÉLÉVATION 04
A500 RA CONSTRUCTION - DÉTAILS TYP.
A501 RA CONSTRUCTION - DÉTAILS TYP.
A600 RD TABLEAU DES PORTES ET FENÊTRES

NOTES GÉNÉRALES

VISITER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DE TOUTES LES CONDITIONS POUVANT AFFECTER LES TRAVAUX.

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA PROXIMITÉ DES SERVICES TELS QU'HYDRO-QUÉBEC ET INCLURE SI NÉCESSAIRE LES MESURES DE PROTECTION TEL QU'ISOLATEUR OU AUTRES.

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA PRÉSENCE ET PROXIMITÉ DES ARBRES ET INCLURE L'ÉLAGAGE NÉCESSAIRE.

EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER LE TERRAIN NÉCESSAIRE SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE ET D'ARCHITECTURE.

RAGRÉER AVEC DU GAZON EN PLAQUE LES SURFACES DE GAZON EMDOMMAGÉES.

SYNTHÈSE DES EXIGENCES APPLICABLES			
ÉLÉMENT	COMMENTAIRE	RÈGLEMENT	ARTICLE
Fenêtre au sous-sol	Dégagement minimum du mur de fondation avec le niveau du sol fini.	CCQ 2010	9.15.4.6 1)
Brique et revêtements	Maintient en état et/ou remise en bon état lors de travaux d'entretiens	CCQ 2010	10.2.2.1.
Couleur et type d'ouvrants fenêtres	Maintient en état et/ou remise en bon état lors de travaux d'entretiens	CCQ 2010	10.2.2.1.
Échelle menant au toit	Exigences minimales requises pour l'échelle fixe	Règlement sur la santé et la sécurité du travail	23.
Garde-corps ou limiteur d'ouverture	Exigence minimales requises pour fenêtre ouvrante	CCQ 2010	9.8.8.1.5) et 9.8.8.1.6)
Fenêtre d'évacuation de la chambre	Exigences minimales requises pour l'évacuation	CCQ 2010	9.9.10.1.
Portes d'issues desservant plusieurs logements	Sens d'ouverture	CCQ 2010	9.9.6.5.1)
Portes d'issues desservant plusieurs logements	Sens d'ouverture	Règlement 03-096 / Ville de Montréal	64.26
Dimension d'un moyen d'évacuation + sens d'ouverture des portes	largeur libre exigée	CCQ 2010	10.9.2.1.
Dimension d'un moyen d'évacuation	largeur libre et hauteur exigées	Règlement 03-096 / Ville de Montréal	64.19 et 64.20
Portes dans un moyen d'évacuation	largeur libre exigée	Règlement 03-096 / Ville de Montréal	64.21
Portes dans un moyen d'évacuation	Exigence de quincaillerie	Règlement 03-096 / Ville de Montréal	64
Escalier, mains courantes et garde-corps faisant partie d'un moyen d'évacuation	Conformité à 9.8 et 9.9	CCQ 2010	9.9.1.1
Escalier extérieur vers le sous-sol	Une main courante requise	Règlement 03-096 / Ville de Montréal	64.60
Protection des mousses plastiques	Protection conforme au code	Règlement 03-096 / Ville de Montréal	64.42
Protection des mousses plastiques	Exigences minimales requises de protection des mousses plastiques	CCQ 2010	9.10.17.10.
Passage extérieur	Exemption de 9.9.4.2., 9.9.4.4. et 9.10.8.8.	Règlement 11-018 / Ville de Montréal	29.
Revêtement extérieurs	Proportion de surface en maçonnerie	Règlement d'urbanisme 01-276	81
Éclairage naturel des chambres	Surface minimale	Règlement 11-018 / Ville de Montréal	14.
Lanterneaux, fenêtres et portes	Homologation "Energystar"	Règlement 11-018 / Ville de Montréal	25.5
Revêtement de toiture	Matériaux autorisés	Règlement d'urbanisme 01-276	88.4
Abattage d'arbre	Permis non requis	Règlement d'urbanisme 01-276	378
Cour anglaise	Travaux d'entretien d'une construction dérogatoire	Règlement d'urbanisme 01-276	653



3263-3273 AV. VAN HORNE (DEPUIS AV. VAN HORNE)



3263-3273 AV. VAN HORNE (DEPUIS LA RUELLE)



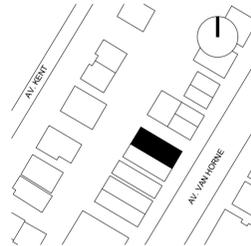
3263-3273 AV. VAN HORNE (DEPUIS LE PASSAGE LATÉRAL)



3263-3273 AV. VAN HORNE (DEPUIS LA COUR INTÉRIEURE)



3263-3273 AV. VAN HORNE (DEPUIS LA RUELLE)



**3263-3273
AV. VAN HORNE**
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

NOTES:

1. L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
2. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
3. LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
4. POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
5. CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".

RE	2024.03.13	DÉFINITIF
RD	2024.03.10	DÉFINITIF
RC	2024.10.31	COORDINATION
RB	2024.07.12	PRÉLIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRÉLIMINAIRE
REV	DATE	ÉMISSION

SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

**DÉMOLITION
PLAN
PAYSAGE/TOITURE**

ÉCHELLE: 1:200
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: AL/DP

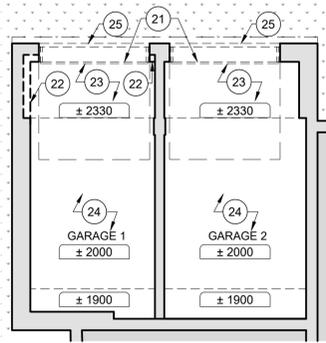
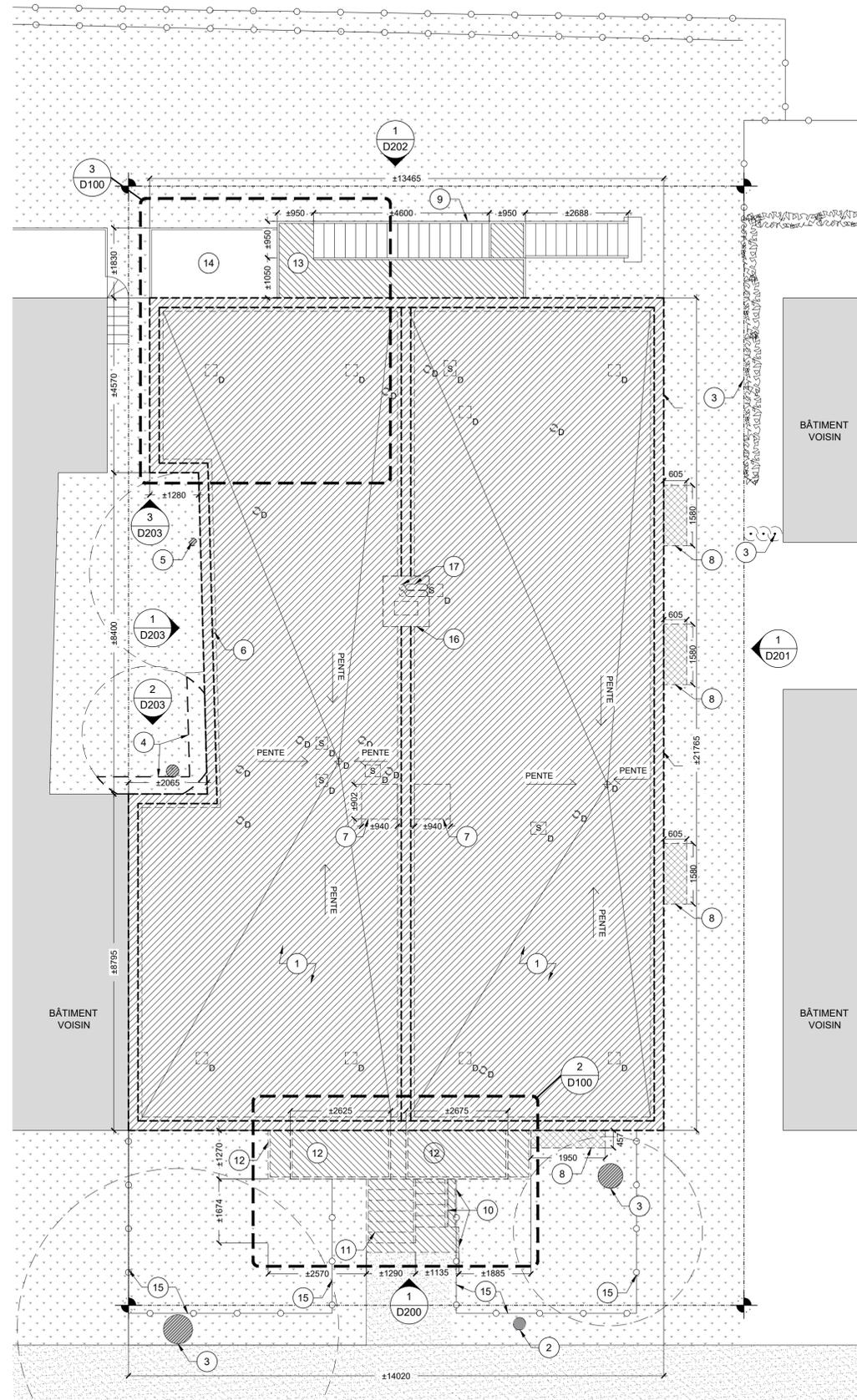
D100

LÉGENDE - PLANS DE DÉMOLITION

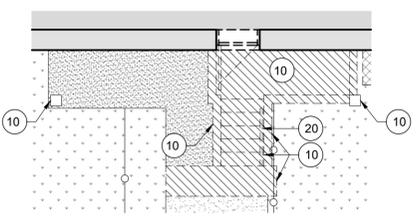
	ÉLÉMENTS À DÉMOLIR
	REVÊTEMENT DE COUVERTURE ET CONTRE-SOLIN À DÉMOLIR, SOLIN DE PARAPET À DÉMONTÉ
	ZONE DE REVÊTEMENT DE SOL À DÉMOLIR
	ZONE À EXCAVER
	VENTILATEUR DE TOIT ET BASE EN CONTREPLAQUÉ À DÉMOLIR
	EXTRACTION DE SÈCHEUSE ET BASE EN CONTREPLAQUÉ À DÉMOLIR
	DRAIN DE TOIT ET CRÉPINE À DÉMOLIR
	ÉVENT DE PLOMBERIE À DÉMOLIR
	SENS D'ÉCOULEMENT DE L'EAU

- NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION**
1. RAGRÉER TOUTES LES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES APRÈS DÉMOLITION.
 2. LES BRIQUES EXISTANTES À RÉCUPÉRER SONT DE QUATRES TYPES DIFFÉRENTS. TRIER LES BRIQUES RETIRÉES POUR RÉINSTALLATION DANS LE TYPE APPROPRIÉ.
 3. POUR TOUTS TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE RECONSTRUCTION DE BRIQUE, UTILISER UN OUTILS OSSILATOIRE AFIN DE RÉCUPÉRER TOUTES LES BRIQUES SANS DOMMAGE.
 4. RAGRÉER LA MAÇONNERIE AUX ENDOITS DES FIXATIONS DES GARDE-CORPS.
 5. PRÉVOIR LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MAÇONNERIE, DES BALCONS ET ESCALIERS.
 6. ENLEVER ET ENTREPOSER TOUTES LES ENSEIGNES, SIGNALISATION, ET BÔTES À LETTRES DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX. PRÉVOIR LA RÉINSTALLATION SUITE AUX TRAVAUX ET COORDONNER AVEC LE CLIENT.

- NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION**
1. REVÊTEMENT DE TOITURE EN ASPHALTE ET GRAVIER À DÉGARNIR, SOLIN À DÉMONTÉ ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION, CONTRE-SOLIN À DÉMOLIR
 2. LAMPADAIRE DE LA VILLE À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX
 3. ARBRES OU ARBUSTES À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX
 4. ÉLAGUER L'ARBRE DE FAÇON LOCALISÉ CONTRE LE MUR DU BÂTIMENT
 5. ARBRE MATURE SUR LA FONDATION À ABATTE. DHS: ±13CM. ESSENCE: MICOCOULIER OCCIDENTAL.
 6. SUPPORT DE PARABOLE À DÉMOLIR
 7. PUIITS DE LUMIÈRE À DÉMOLIR
 8. ZONE À EXCAVER JUSQU'AU DRAIN FRANÇAIS (±5') POUR INSTALLER LA NOUVELLE MARGELLE
 9. PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE - ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
 10. ESCALIER, PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON À DÉMOLIR (VOIR ING.)
 11. ESCALIER ET GARDE CORPS EN ACIER ET MARCHES DE FIBRE DE VERRE À DÉMOLIR
 12. STRUCTURE DE BALCON EN BOIS, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ, SOFFITE VENTILÉ ET GARDE CORPS EN ACIER À DÉMOLIR (VOIR ING.)
 13. STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ ET SOFFITE VENTILÉ À DÉMOLIR.
 14. DALLE DE TOIT DU GARAGE EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION (VOIR ING.)
 15. CLÔTURE EN FER FORGÉ À CONSERVER, SI REQUIS POUR LES TRAVAUX DE LA COUR ANGLAISE, DÉMONTÉ ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION.
 16. MASSIF DE CHEMINÉE EN BRIQUES ET CHAPEAU DE BÉTON À DÉMOLIR, VOIR DÉTAILS.
 17. CONDUITS DE MÉCANIQUE À DÉMOLIR PARTIELLEMENT, VOIR DÉTAILS. AU CHANTIER, PRÉVOIR CONSULTATION ET PLAN D'INGÉNIEUR MÉCANIQUE SIGNÉS ET SCÉLLÉS POUR LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX CONDUITS.
 18. N/A
 19. N/A
 20. MAIN COURANTE EN FER FORGÉE À DÉMONTÉ ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION
 21. PORTES DE GARAGES, CADRE DE BOIS ET IMPOSTE À DÉMOLIR JUSQU'AU MUR DE BÉTON
 22. COMPOSITION DE MUR EXISTANT (GYPSE, PARE-VAPEUR ET LAINE DE ROCHÉ À DÉMOLIR JUSQU'AU PAPIER NOIR, SI EN ÉTAT CONSERVER LES MONTANTS DE BOIS.
 23. PLAFOND DE GYPSE À DÉMOLIR JUSQU'À LA DALLE DE BÉTON.
 24. LUMINAIRE ET DÉTECTEUR DE FUMÉE EXISTANTS À DÉMONTÉ ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION. VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT AVANT DE RÉINSTALLER.
 25. PARTIE DE LA DALLE DE BÉTON SOUS LA PORTE DE GARAGE À DÉMOLIR, VOIR A501.

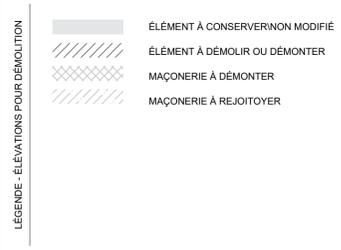


2 PLAN GARAGES
D100 1:100



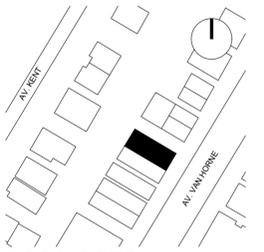
2 PLAN PAYSAGE SOUS GALERIE
D100 1:100

- NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION**
- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIEAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - POUR LES ZONES DE NOUVELLE MAÇONNERIE ET/OU DE REJOIEMENT FAIRE DES JOINTS AFFLEURS TEL QU'EXISTANT.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
 - DÉMOLIR ET REFAIRE LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE
 - DÉMOLIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SOLIN DE PARAPET SUR L'ENSEMBLE DE LA TOITURE.



- NOTES DÉMOLITIONS DES FAÇADES / ÉLÉVATIONS**
- NOTES SPÉCIFIQUES**
- DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE, PRÉPARER POUR REJOIEMENT
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ ET CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ SI POSSIBLE CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - ALLÈGE DE BÉTON OU LINTEAU DE BRIQUE À DÉMOLIR
 - N/A
 - PRÉPARER LE JOINT DE DILATATION EXISTANT POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ ET BOURAGE D'ÉTAFOAM
 - N/A
 - SOLIN ET CONTRE-SOLIN À DÉMOLIR.
 - ARBRE MATURE SUR LA FONDATION À ABATTRE.
 - PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE : ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
 - LUMINAIRE À DÉMOLIR
 - DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANCIENNE BRIQUE D'ARGILE DE LA FAÇADE, PRÉPARER POUR REJOIEMENT.
 - ESCALIER, PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON À DÉMOLIR (VOIR ING.)
 - GRILLE À DÉMOLIR
 - FENÊTRE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE GARAGE À DÉMOLIR
 - SOFFITE VENTILLÉ À DÉMOLIR SUR ± 600MM
 - ESCALIER ET GARDE CORPS EN ACIER ET MARCHES DE FIBRE DE VERRE À DÉMOLIR
 - STRUCTURE DE BALCON EN BOIS, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ, SOFFITE VENTILÉ ET GARDE CORPS EN ACIER À DÉMOLIR (VOIR ING)
 - RÉPARER EN SURFACE LE BÉTON POUR LE RAGRÈGE DU CRÉPIS SUR LE MUR DE FONDATION
 - STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ ET SOFFITE VENTILÉ À DÉMOLIR.
 - FISSURE DANS LA FONDATION EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION, VOIR ING.
 - DALLE DE SEUIL DE PORTE DE GARAGE EN BÉTON À DÉMOLIR PARTIELLEMENT (VOIR ING)
 - DALLE DE TOIT DU GARAGE EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION (VOIR ING)
 - COFFRAGE EN BOIS ET GYPSE AU-DESSUS DE LA PORTE DE GARAGE À DÉMOLIR, JAMBAGE DE BOIS AUTOUR DE LA PORTE À DÉMOLIR.
 - ARRÊTRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX
 - CONSOLES DE SUPPORTS DES BALCONS À DÉMOLIR, VOIR ING.
 - GARDE-CORPS À DÉMONTÉ ET CONSERVER, PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE.
 - COUPOLE DE TÉLÉVISION, SI NON UTILISÉE, À DÉMOLIR. COORDONNER AVEC LE CLIENT.
 - INTERPHONE ET NUMÉRO CIVIQUE À CONSERVER, POUR RÉPARATION (VOIR ING)
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE À DÉMOLIR.
 - ZONE À EXCAVER JUSQU'AU DRAIN FRANÇAIS (±5) POUR INSTALLER LA NOUVELLE MARGELLE.
 - JOINT DE DILATATION EXISTANT À CONSERVER.

ATELIER SCHLEISS CARTER
 1890 RUE FAVARD
 MONTREAL QC
 H3K 1Y6



**3263-3273
 AV. VAN HORNE**
 MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
 MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:**
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GENERAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS 'ÉMIS POUR CONSTRUCTION'.

RC	2024.03.13	DÉFINITIF
RB	2024.03.10	DÉFINITIF
RA	2024.10.31	COORDINATION
REV	DATE	ÉMISSION

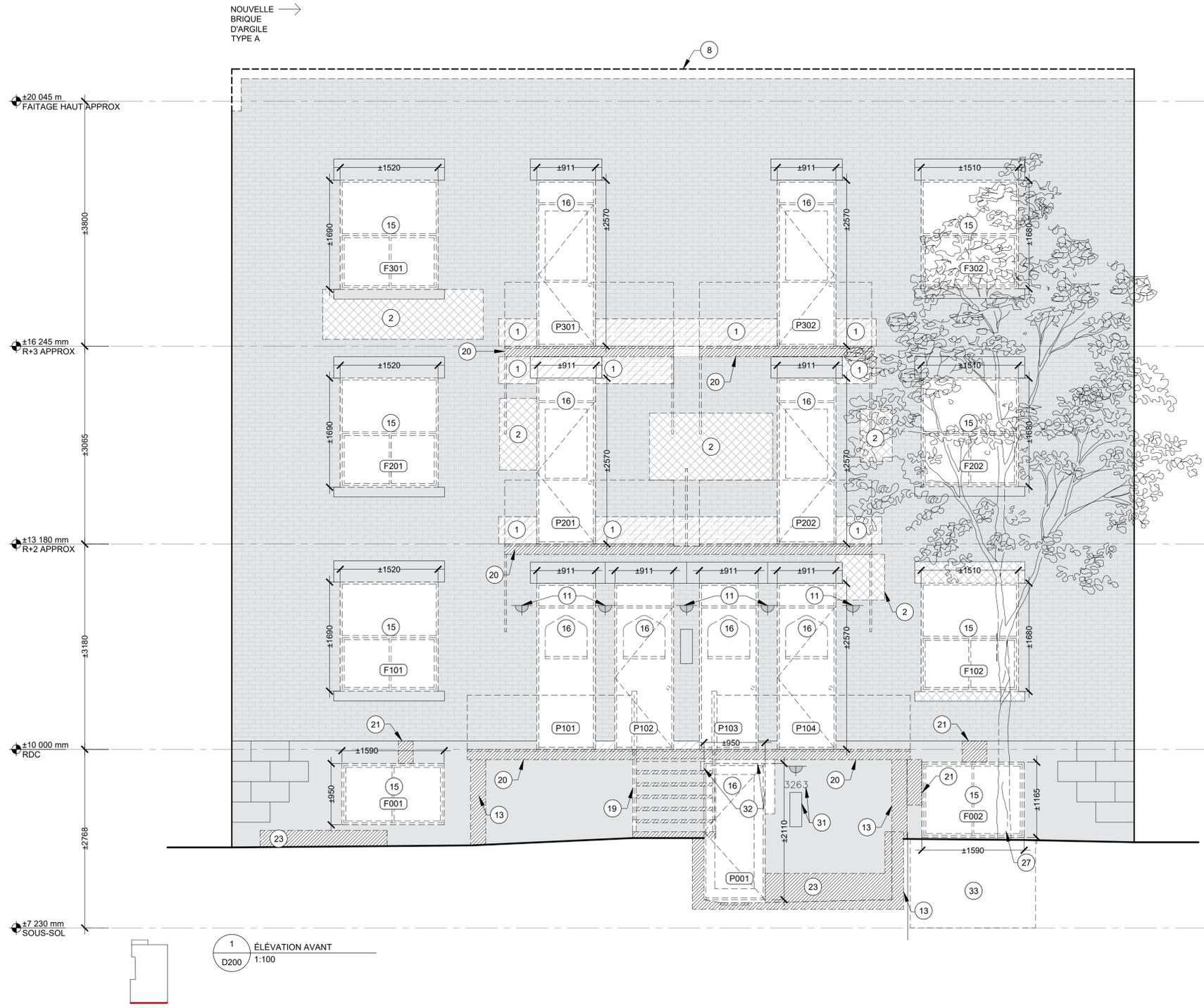
SCEAU

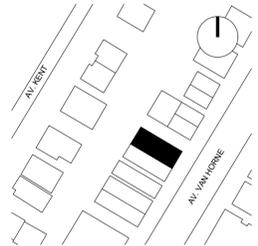
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

**DÉMOLITION
 ÉLÉVATION 01**

ÉCHELLE: 1:100
 APPROUVÉ PAR: MC/MS
 DESSINÉ PAR: ECIAL/DIP

D200





**3263-3273
AV. VAN HORNE**
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".

RC	2024.03.13	DÉFINITIF
RB	2024.03.10	DÉFINITIF
RA	2024.10.31	COORDINATION
REV	DATE	ÉMISSION
SCEAU		

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

**DÉMOLITION
ÉLEVATION 02**

ÉCHELLE: 1:100
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: EC/AL/DP

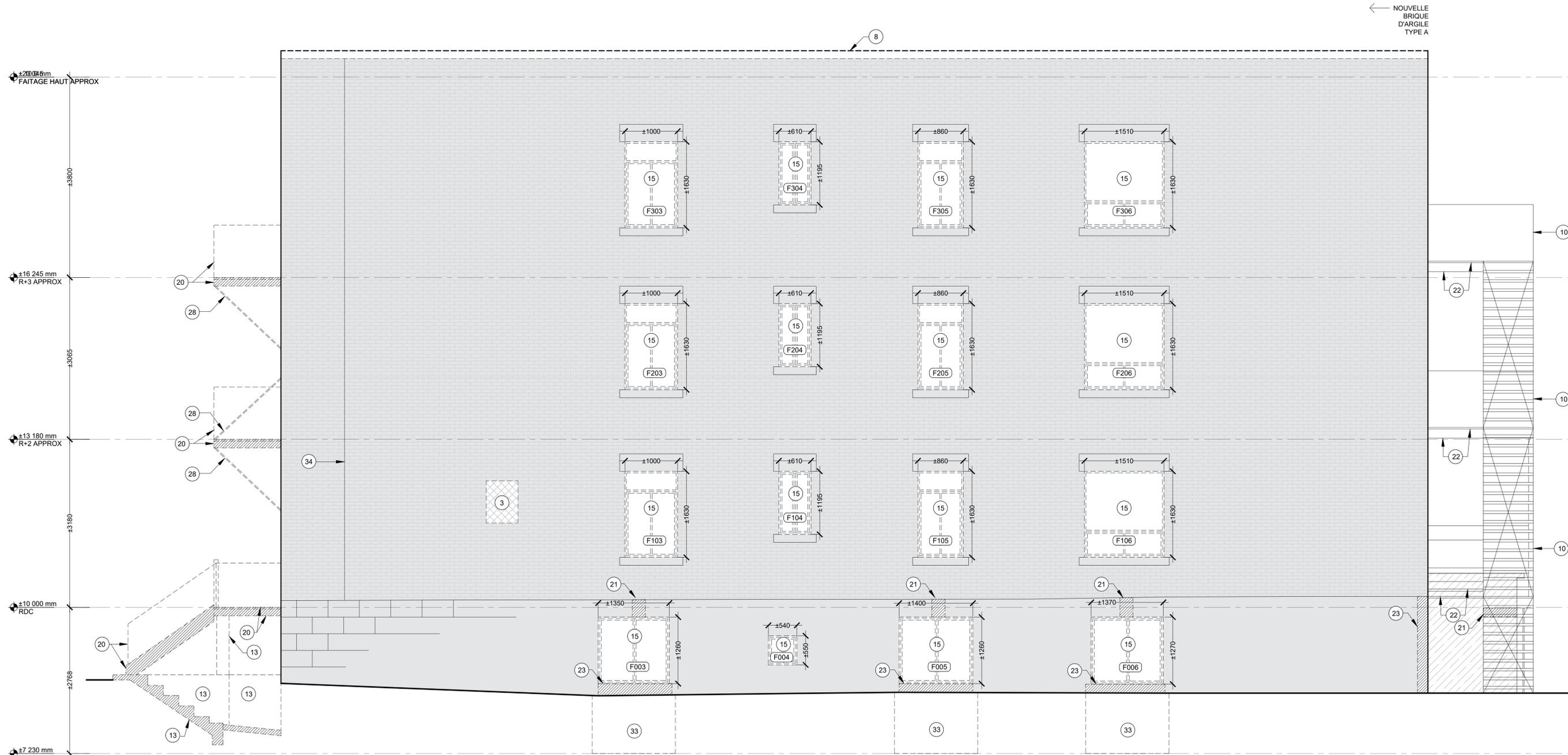
D201

- NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION
- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCELLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCELLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - POUR LES ZONES DE NOUVELLE MAÇONNERIE ET/OU DE REJOIEMENT FAIRE DES JOINTS AFFLEURS TEL QU'EXISTANT.
 - REMPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
 - DÉMOLIR ET REPARER LES SCOLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE
 - DÉMOLIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SOLIN DE PARAPET SUR L'ENSEMBLE DE LA TOITURE.

LEGENDE - ÉLEVATIONS POUR DÉMOLITION

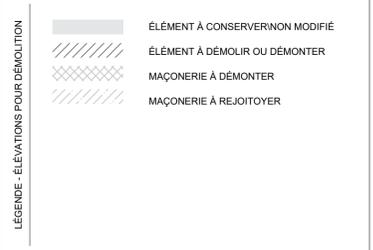
	ÉLÉMENT À CONSERVER/NON MODIFIÉ
	ÉLÉMENT À DÉMOLIR OU DÉMONTÉ
	MAÇONNERIE À DÉMONTÉ
	MAÇONNERIE À REJOIETOYER

- NOTES DÉMOLITIONS DES FAÇADES / ÉLEVATIONS
- NOTES SPÉCIFIQUES
- DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE, PRÉPARER POUR REJOIEMENT
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ ET CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ SI POSSIBLE CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - ALLÈGE DE BÉTON OU LINTEAU DE BRIQUE À DÉMOLIR
 - N/A
 - PRÉPARER LE JOINT DE DILATATION EXISTANT POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ ET BOURAGE D'ÉTAFOAM
 - N/A
 - SOLIN ET CONTRE-SOLIN À DÉMOLIR.
 - ARBRE MATURE SUR LA FONDATION À ABATTRE.
 - PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE : ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
 - LUMINAIRE À DÉMOLIR
 - DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANCIENNE BRIQUE D'ARGILE DE LA FAÇADE, PRÉPARER POUR REJOIEMENT.
 - ESCALIER, PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON À DÉMOLIR (VOIR ING.)
 - GRILLE À DÉMOLIR
 - FENÊTRE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE GARAGE À DÉMOLIR
 - SOFFITE VENTILLÉ À DÉMOLIR SUR ± 600MM
 - ESCALIER ET GARDE CORPS EN ACIER ET MARCHES DE FIBRE DE VERRE À DÉMOLIR
 - STRUCTURE DE BALCON EN BOIS, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ, SOFFITE VENTILÉ ET GARDE CORPS EN ACIER À DÉMOLIR (VOIR ING)
 - RÉPARER EN SURFACE LE BÉTON POUR LE RAGRÈGE DU CRÉPIS SUR LE MUR DE FONDATION
 - STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ ET SOFFITE VENTILÉ À DÉMOLIR.
 - FISSURE DANS LA FONDATION EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION, VOIR ING.
 - DALLE DE SEUIL DE PORTE DE GARAGE EN BÉTON À DÉMOLIR PARTIELLEMENT (VOIR ING)
 - DALLE DE TOIT DU GARAGE EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION (VOIR ING)
 - COFFRAGE EN BOIS ET GYPSE AU-DESSUS DE LA PORTE DE GARAGE À DÉMOLIR, JAMBAGE DE BOIS AUTOUR DE LA PORTE À DÉMOLIR.
 - ARBRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX
 - CONSOLES DE SUPPORTS DES BALCONS À DÉMOLIR, VOIR ING.
 - GARDE-CORPS À DÉMONTÉ ET CONSERVER, PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE.
 - COUPOLE DE TÉLÉVISION, SI NON UTILISÉE, À DÉMOLIR. COORDONNER AVEC LE CLIENT.
 - INTERPHONE ET NUMÉRO CIVIQUE À CONSERVER.
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE À DÉMOLIR.
 - ZONE À EXCAVER JUSQU'AU DRAIN FRANÇAIS (±5) POUR INSTALLER LA NOUVELLE MARGELLE.
 - JOINT DE DILATATION EXISTANT À CONSERVER.



1 ÉLEVATION LATÉRALE
D201 1:100

- NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION**
- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX.
 - POUR LES ZONES DE NOUVELLE MAÇONNERIE ET/OU DE REJOIEMENT FAIRE DES JOINTS AFFLEURS TEL QU'EXISTANT.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
 - DÉMOLIR ET REPARER LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE
 - DÉMOLIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SOLIN DE PARAPET SUR L'ENSEMBLE DE LA TOITURE.

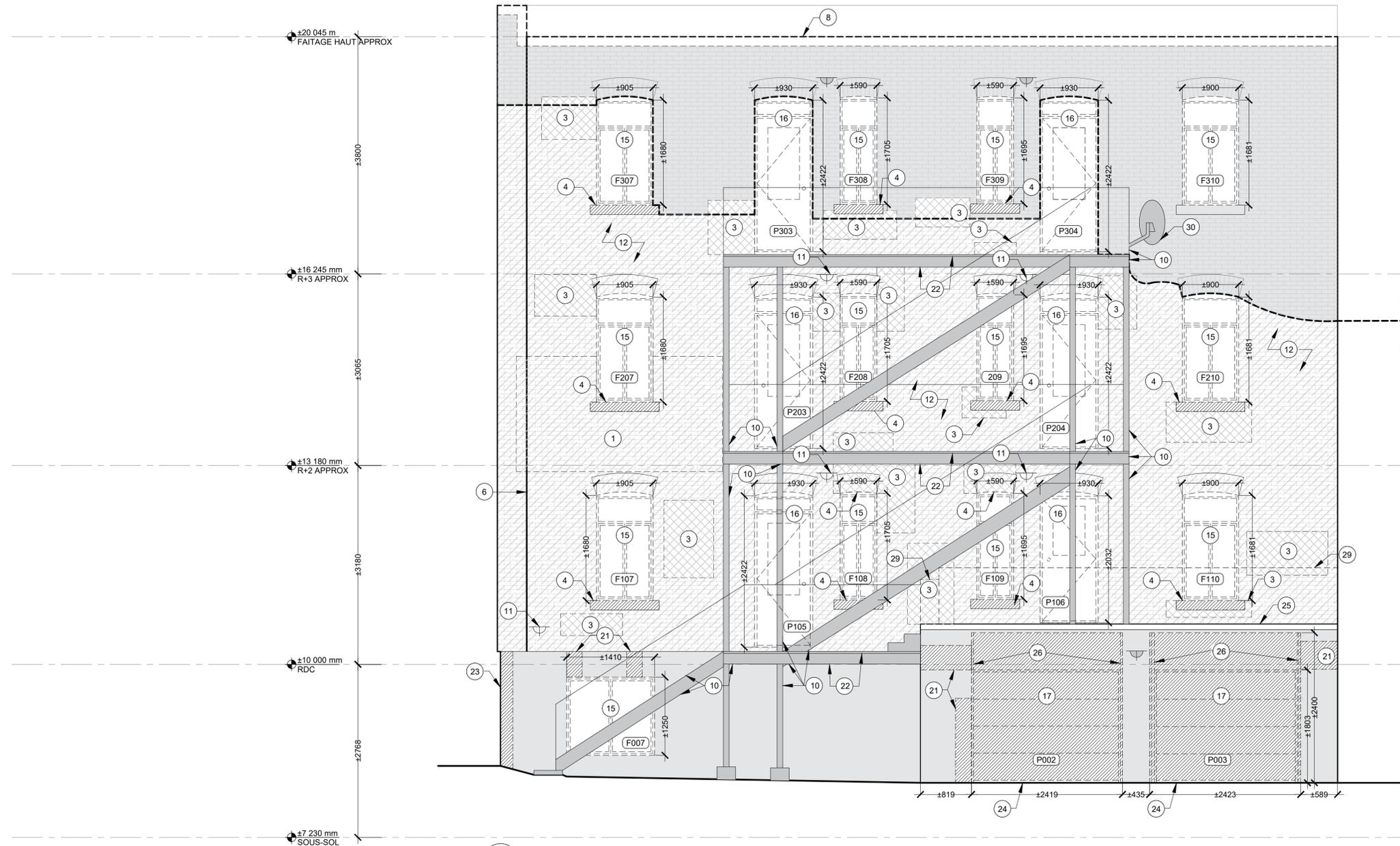


- NOTES DÉMOLITIONS DES FAÇADES / ÉLÉVATIONS**
- DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE, PRÉPARER POUR REJOIEMENT
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ ET CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ SI POSSIBLE CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - ALLÈGE DE BÉTON OU LINTEAU DE BRIQUE À DÉMOLIR
 - N/A
 - PRÉPARER LE JOINT DE DILATATION EXISTANT POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ ET BOURAGE D'ÉTAFOAM
 - N/A
 - SOLIN ET CONTRE-SOLIN À DÉMOLIR.
 - ARBRE MATURE SUR LA FONDATION À ABATTRE.
 - PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE : ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
 - LUMINAIRE À DÉMOLIR
 - DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANCIENNE BRIQUE D'ARGILE DE LA FAÇADE, PRÉPARER POUR REJOIEMENT.
 - ESCALIER, PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON À DÉMOLIR (VOIR ING.)
 - GRILLE À DÉMOLIR
 - FENÊTRE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE GARAGE À DÉMOLIR
 - SOFFITE VENTILÉ À DÉMOLIR SUR ± 600MM
 - ESCALIER ET GARDE CORPS EN ACIER ET MARCHES DE FIBRE DE VERRE À DÉMOLIR
 - STRUCTURE DE BALCON EN BOIS, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ, SOFFITE VENTILÉ ET GARDE CORPS EN ACIER À DÉMOLIR (VOIR ING)
 - RÉPARER EN SURFACE LE BÉTON POUR LE RAGRÈGE DU CRÉPIS SUR LE MUR DE FONDATION
 - STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ ET SOFFITE VENTILÉ À DÉMOLIR.
 - FISSURE DANS LA FONDATION EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION, VOIR ING.
 - DALLE DE SEUIL DE PORTE DE GARAGE EN BÉTON À DÉMOLIR PARTIELLEMENT (VOIR ING)
 - DALLE DE TOIT DU GARAGE EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION (VOIR ING)
 - COFFRAGE EN BOIS ET GYPSE AU-DESSUS DE LA PORTE DE GARAGE À DÉMOLIR, JAMBAGE DE BOIS AUTOUR DE LA PORTE À DÉMOLIR.
 - ARBRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX
 - CONSOLES DE SUPPORTS DES BALCONS À DÉMOLIR, VOIR ING.
 - GARDE-CORPS À DÉMONTÉ ET CONSERVER, PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE.
 - COUPOLE DE TÉLÉVISION, SI NON UTILISÉE, À DÉMOLIR. COORDONNER AVEC LE CLIENT.
 - INTERPHONE ET NUMÉRO CIVIQUE À CONSERVER.
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE À DÉMOLIR.
 - ZONE À EXCAVER JUSQU'AU DRAIN FRANÇAIS (±5) POUR INSTALLER LA NOUVELLE MARGELLE.
 - JOINT DE DILATATION EXISTANT À CONSERVER.

NOTES SPÉCIFIQUES

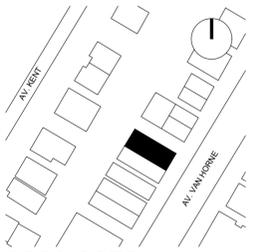
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31
- 32
- 33
- 34

← NOUVELLE BRIQUE TYPE A →
← NOUVELLE BRIQUE TYPE B →



1 ÉLÉVATION ARRIÈRE
D202 1:100

ATELIER SCHLEISS CARTER
1890 RUE FAVARD
MONTREAL QC
H3K 1Y6



3263-3273
AV. VAN HORNE
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:**
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPaisseurs DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".

RC	2024.03.13	DÉFINITIF
RB	2024.03.10	DÉFINITIF
RA	2024.10.31	COORDINATION
REV	DATE	ÉMISSION

SCEAU

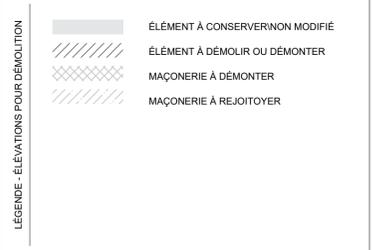
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

DÉMOLITION ÉLÉVATION 03

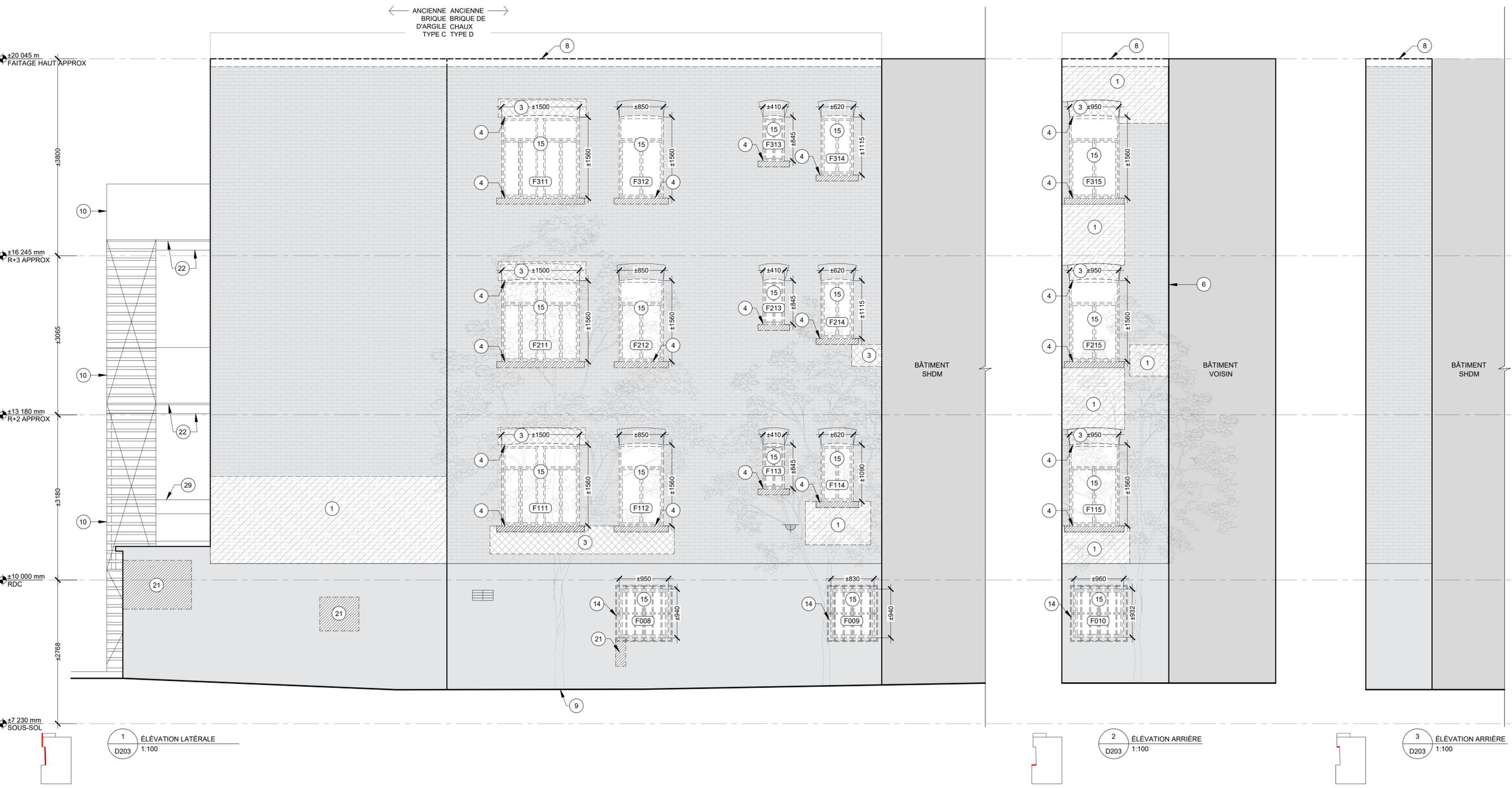
ÉCHELLE: 1:100
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: ECIAL/DIP

D202

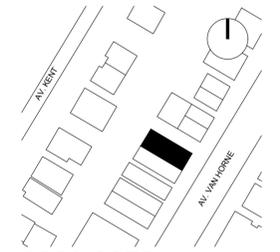
- NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION**
- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCELLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCELLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - POUR LES ZONES DE NOUVELLE MAÇONNERIE ET/OU DE REJOIEMENT FAIRE DES JOINTS AFFLEURS TEL QU'EXISTANT.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
 - DÉMOLIR ET REPARER LES SCÉLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE
 - DÉMOLIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SOLIN DE PARAPET SUR L'ENSEMBLE DE LA TOITURE.



- NOTES DÉMOLITIONS DES FAÇADES / ÉLÉVATIONS**
- DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE, PRÉPARER POUR REJOILOYEMENT
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ ET CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - MAÇONNERIE À DÉMONTÉ SI POSSIBLE CONSERVER LA BRIQUE EXISTANTE
 - ALLÈGE DE BÉTON OU LINTEAU DE BRIQUE À DÉMOLIR
 - N/A
 - PRÉPARER LE JOINT DE DILATATION EXISTANT POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ ET BOURAGE D'ÉTAFOAM
 - N/A
 - SOLIN ET CONTRE-SOLIN À DÉMOLIR.
 - ARBRE MATURE SUR LA FONDATION À ABATTRE.
 - PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE : ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
 - LUMINAIRE À DÉMOLIR
 - DÉGARNIR LES JOINTS DE MAÇONNERIE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANCIENNE BRIQUE D'ARGILE DE LA FAÇADE, PRÉPARER POUR REJOILOYEMENT.
 - ESCALIER, PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON À DÉMOLIR (VOIR ING.)
 - GRILLE À DÉMOLIR
 - FENÊTRE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE À DÉMOLIR
 - PORTE ET CADRE GARAGE À DÉMOLIR
 - SOFFITE VENTILÉ À DÉMOLIR SUR ± 600MM
 - ESCALIER ET GARDE CORPS EN ACIER ET MARCHES DE FIBRE DE VERRE À DÉMOLIR
 - STRUCTURE DE BALCON EN BOIS, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ, SOFFITE VENTILÉ ET GARDE CORPS EN ACIER À DÉMOLIR (VOIR ING)
 - RÉPARER EN SURFACE LE BÉTON POUR LE RAGRÈGE DU CRÉPIS SUR LE MUR DE FONDATION
 - STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER, PONTAGE DE BOIS EMBOUVETÉ ET SOFFITE VENTILÉ À DÉMOLIR.
 - FISSURE DANS LA FONDATION EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION, VOIR ING.
 - DALLE DE SEUIL DE PORTE DE GARAGE EN BÉTON À DÉMOLIR PARTIELLEMENT (VOIR ING)
 - DALLE DE TOIT DU GARAGE EN BÉTON À PRÉPARER POUR RÉPARATION (VOIR ING)
 - COFFRAGE EN BOIS ET GYPSE AU-DESSUS DE LA PORTE DE GARAGE À DÉMOLIR, JAMBAGE DE BOIS AUTOUR DE LA PORTE À DÉMOLIR.
 - ARBRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX
 - CONSOLES DE SUPPORTS DES BALCONS À DÉMOLIR, VOIR ING.
 - GARDE-CORPS À DÉMONTÉ ET CONSERVER, PRÉPARER LES MÉTAUX OUVRÉS SUR PLACE POUR L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE.
 - COUPOLE DE TÉLÉVISION, SI NON UTILISÉE, À DÉMOLIR. COORDONNER AVEC LE CLIENT.
 - INTERPHONE ET NUMÉRO CIVIQUE À CONSERVER.
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE À DÉMOLIR.
 - ZONE À EXCAVER JUSQU'AU DRAIN FRANÇAIS (±5) POUR INSTALLER LA NOUVELLE MARGELLE.
 - JOINT DE DILATATION EXISTANT À CONSERVER.



ATELIER SCHLEISS CARTER
 1890 RUE FAVARD
 MONTREAL QC
 H3K 1Y6



3263-3273 AV. VAN HORNE
 MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
 MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:**
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GENERAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CÉLÈBRES. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".

RC	2024.03.13	DÉFINITIF
RB	2024.03.10	DÉFINITIF
RA	2024.10.31	COORDINATION
REV	DATE	ÉMISSION
SCEAU		

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

DÉMOLITION ÉLÉVATION 04

ÉCHELLE: 1:100
 APPROUVÉ PAR: MC/MS
 DESSINÉ PAR: ECIAL/DIP

D203

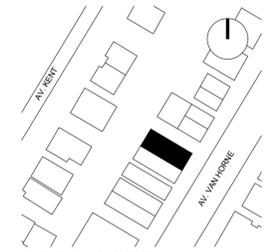
- NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION**
- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. S'ASSURER D'AJOUTER DES CHANTEPELURES SUR L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
 - DÉMOLIR ET REFAIRE LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE
 - N/A
 - CONFIRMER QUELS ÉLÉMENTS À DÉMOLIR, DÉMONTER, OU RÉPARER AVEC LES ÉLÉVATIONS DE DÉMOLITION. LORSQUE LES BRIQUES SONT À DÉMOLIR OU DÉMONTER, PRÉVOIR DES SUPPORTS TEMPORAIRES; VOIR PLAN D'INGÉNIEUR(E).

- LEGENDE - DÉTAILS POUR DÉMOLITION**
- ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER: DIMENSION ET COMPOSITION À CONFIRMER SUR PLACE
 - MAÇONNERIE OU ALLÈGE EN BÉTON À CONSERVER
 - ÉLÉMENT À DÉMOLIR OU DÉMONTER
 - MAÇONNERIE OU ALLÈGE EN BÉTON À DÉMOLIR OU DÉMONTER

- LEGENDE - COMPOSITIONS DE MURS**
- M1 MUR DE PARAPET (EXISTANT)**
 - BRIQUES À DÉMOLIR, DÉMONTER, OU CONSERVER (VOIR ÉLÉVATION)
 - ESPACE D'AIR
 - PAPIER NOIR
 - CONTREPLAQUÉ
 - MONTANTS EN BOIS
 - CONTREPLAQUÉ
 - COUVERTURE ASPHALTE ET GRAVIER
 - CONTRE-SOLIN MÉTALLIQUE
 - M2 MUR DE MAÇONNERIE (EXISTANT)**
 - BRIQUES À DÉMOLIR, DÉMONTER, OU CONSERVER (VOIR ÉLÉVATION)
 - ESPACE D'AIR
 - PAPIER NOIR
 - BOIS PIÈCE-SUR-PIÈCE
 - MONTANTS EN BOIS AVEC CAVITÉ REMPLI D'ISOLATION
 - PARE-VAPEUR
 - FOURRURE DE BOIS
 - PANNEAU DE GYPSE
 - M3 MUR DE FONDATION (EXISTANT)**
 - CRÉPI DE FONDATION
 - MUR DE BÉTON
 - PAPIER NOIR
 - MONTANTS EN BOIS AVEC CAVITÉ REMPLI D'ISOLATION
 - PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE GYPSE

- LEGENDE - COMPOSITIONS DE TOITURES**
- T1 TOITURE (EXISTANTE)**
 - COUVERTURE D'ASPHALTE ET GRAVIER À DÉMOLIR
 - PONTAGE DE BOIS
 - CALLES DE BOIS EN PENTE
 - STRUCTURE DE TOITURE REMPLI D'ISOLATION
 - FOURRURE DE BOIS
 - PANNEAU DE GYPSE
 - T2 TOITURE GARAGE (EXISTANTE)**
 - DALLE DE BÉTON
 - FOURRURES MÉTALLIQUES
 - REMPUS D'ISOLANT RIGIDE
 - PANNEAU DE GYPSE TYPE "X"] À DÉMOLIR

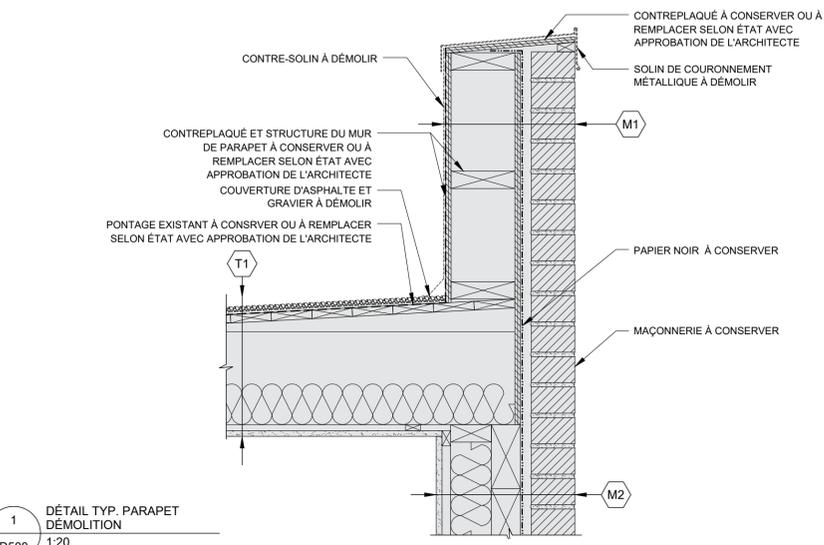
ATELIER SCHLEISS CARTER
 1890 RUE FAVARD
 MONTREAL QC
 H3K 1Y6



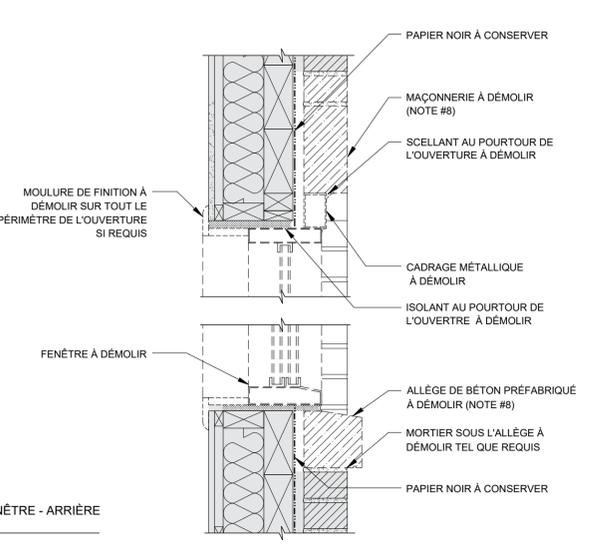
3263-3273 AV. VAN HORNE
 MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
 MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

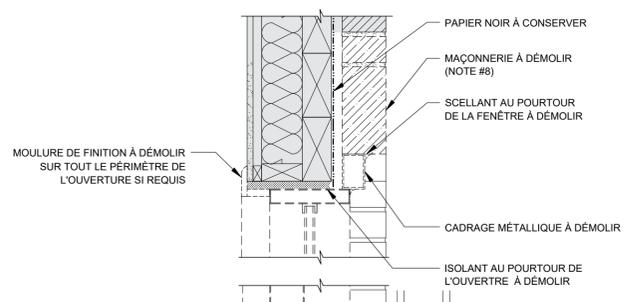
- NOTES:**
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".



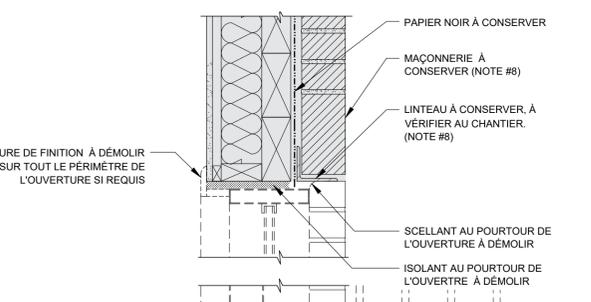
1 DÉTAIL TYP. PARAPET DÉMOLITION
 D500 1:20



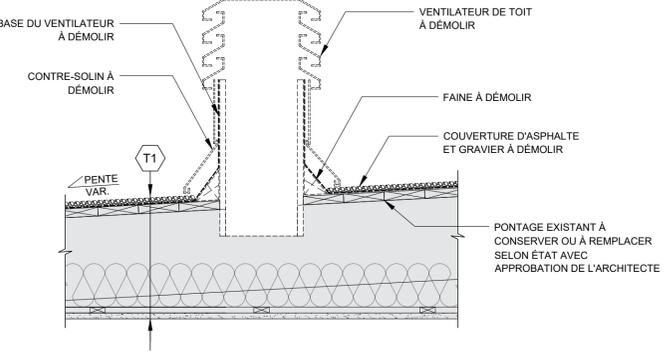
4 DÉTAIL TYP. FENÊTRE - ARRIÈRE DÉMOLITION
 D500 1:20



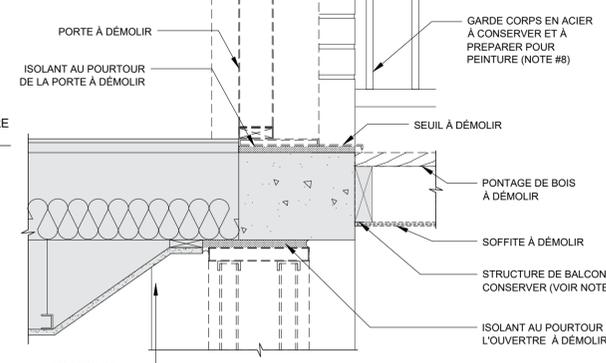
2 DÉTAIL TYP. PORTE - ARRIÈRE DÉMOLITION
 D500 1:20



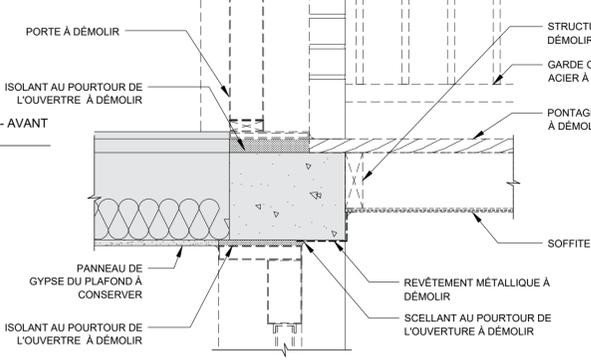
5 DÉTAIL TYP. PORTE - AVANT DÉMOLITION
 D500 1:20



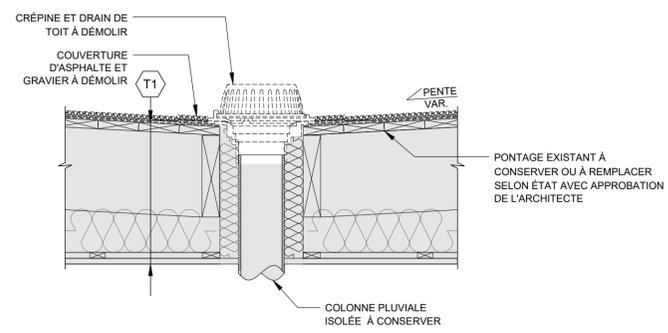
7 DÉTAIL TYP. VENTILATEUR DÉMOLITION
 D500 1:20



3 DÉTAIL TYP. SOUS-SOL - FENÊTRE DÉMOLITION
 D500 1:20



6 DÉTAIL TYP. SOUS-SOL - PORTE DÉMOLITION
 D500 1:20



8 DÉTAIL TYP. DRAIN DE TOITURE DÉMOLITION
 D500 1:20

RA	2024.03.10	DÉFINITIF
REV	DATE	ÉMISSION
SCEAU		

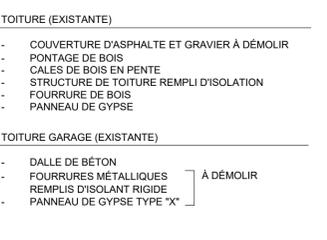
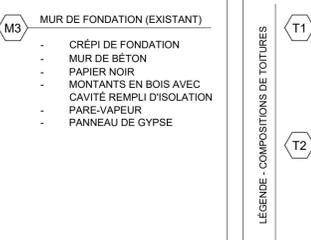
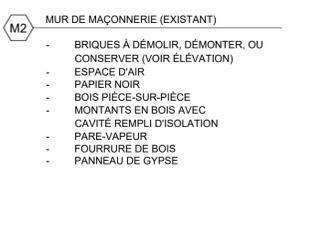
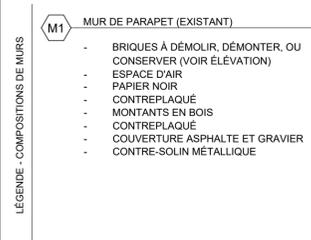
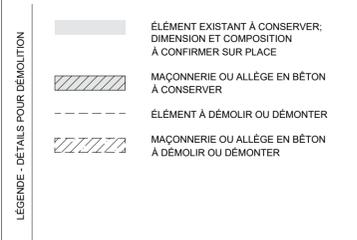
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

DÉMOLITION DÉTAILS

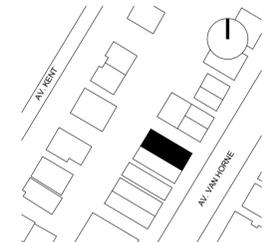
ÉCHELLE: 1:20
 APPROUVÉ PAR: MC/MS
 DESSINÉ PAR: SK

D500

- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
- LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. S'ASSURER D'AJOUTER DES CHANTELEURES SUR L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT.
- REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ. COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
- DÉMOLIR ET RÉPARER LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE.
- N/A
- CONFIRMER QUELS ÉLÉMENTS À DÉMOLIR, DÉMONTER, OU RÉPARER AVEC LES ÉLEVATIONS DE DÉMOLITION.
- LORSQUE LES BRIQUES SONT À DÉMOLIR OU DÉMONTER, PRÉVOIR DES SUPPORTS TEMPORAIRES, VOIR PLAN D'INGÉNIEUR(E).



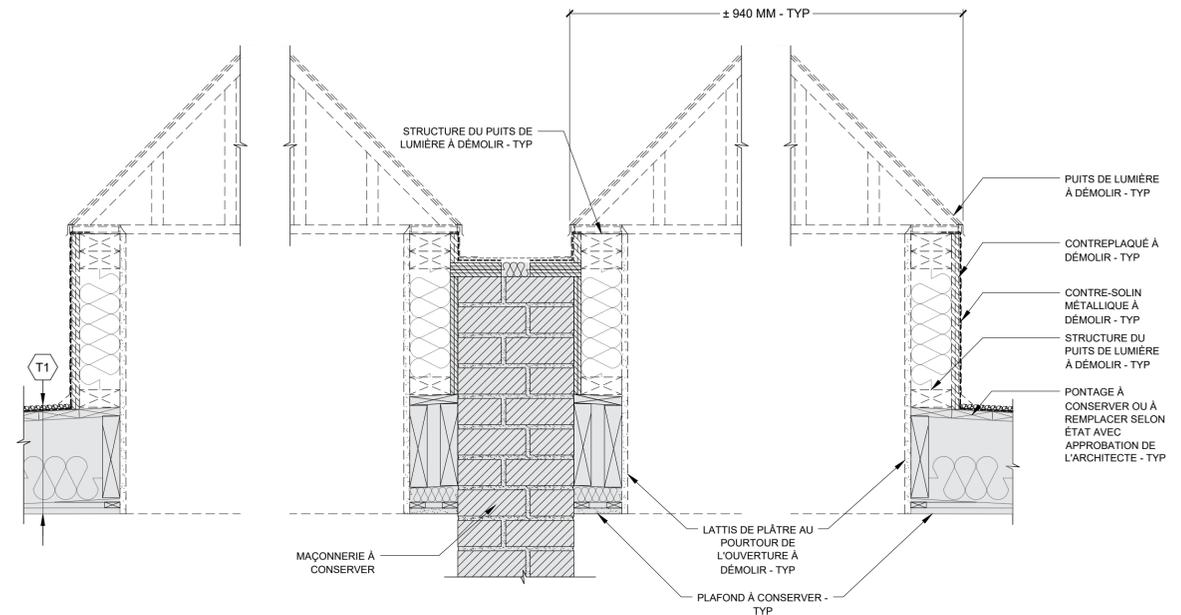
ATELIER SCHLEISS CARTER
 1890 RUE FAVARD
 MONTREAL QC
 H3K 1Y6



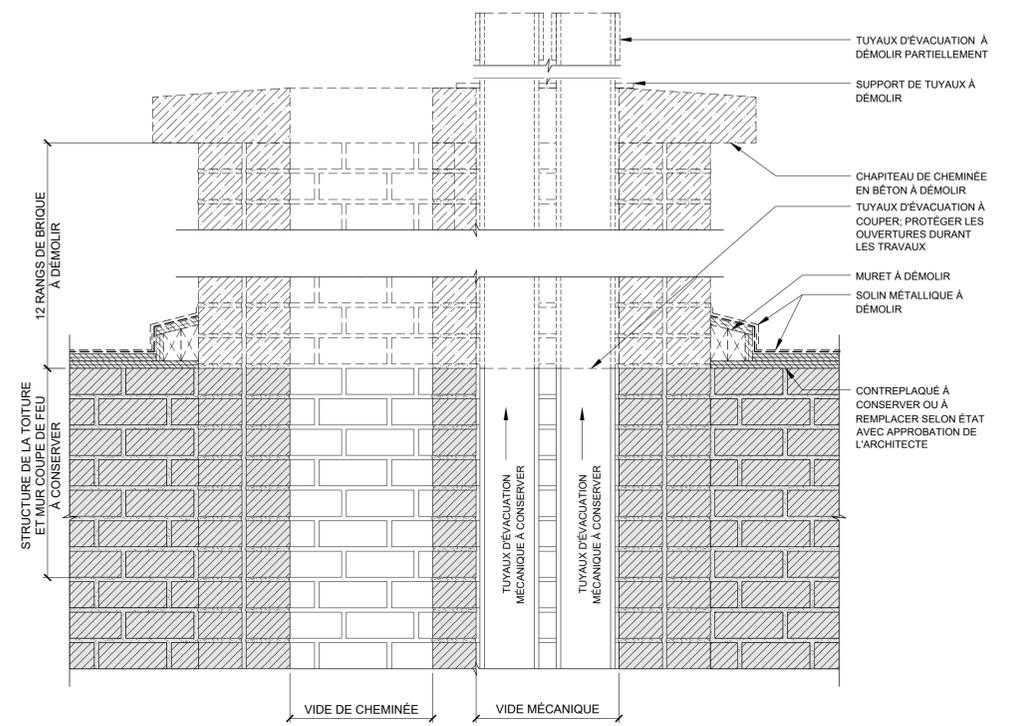
3263-3273
AV. VAN HORNE
 MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
 MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

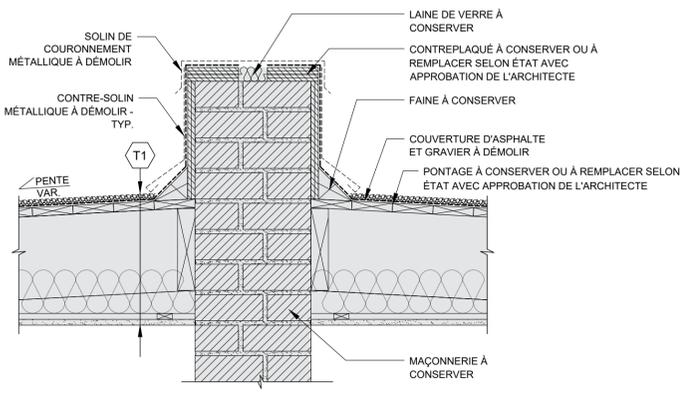
- NOTES:
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPARELS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS 'ÉMIS POUR CONSTRUCTION'.



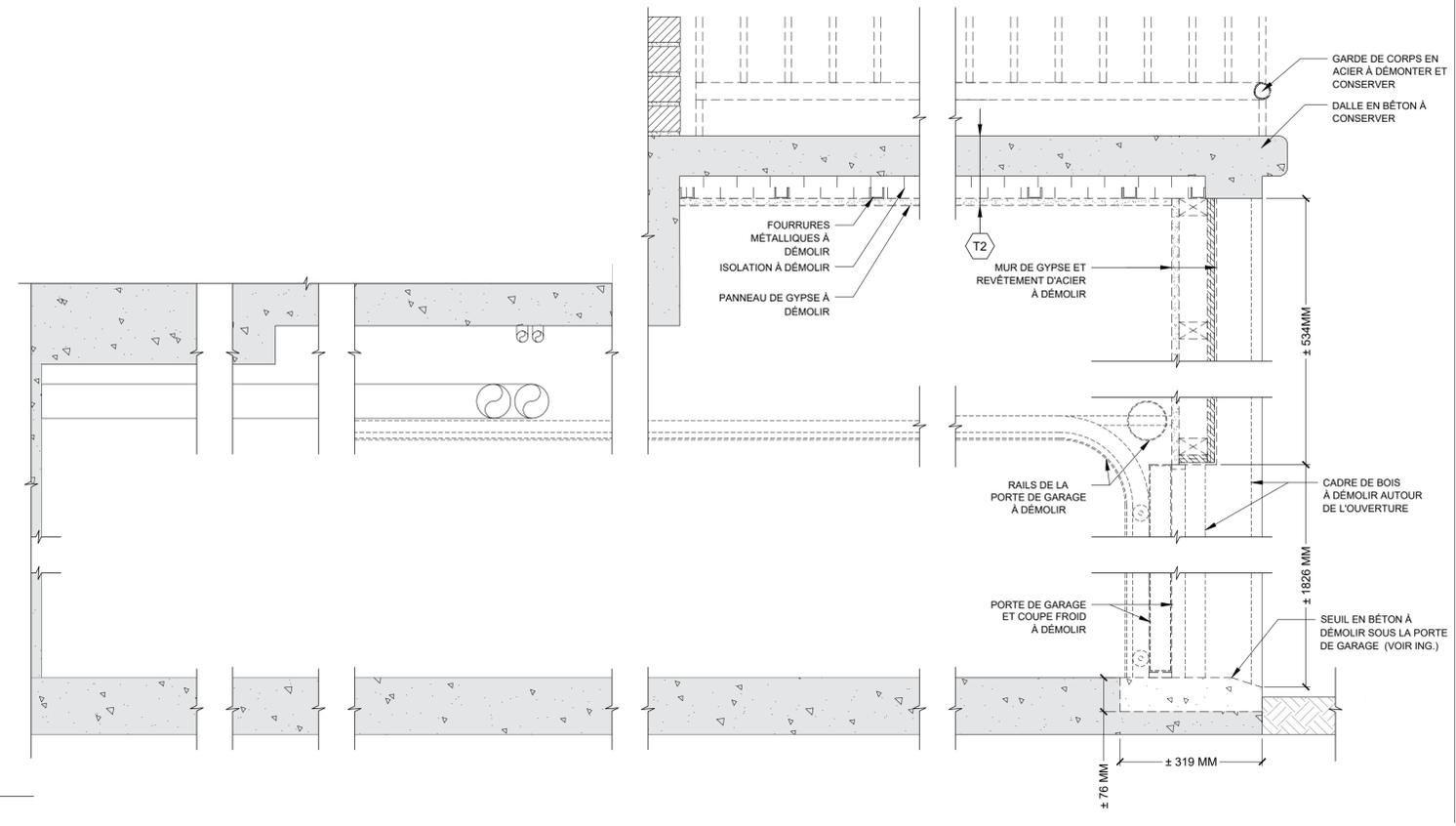
1 DÉTAIL TYP. PUITS DE LUMIÈRE DÉMOLITION
 D501 1:20



3 DÉTAIL TYP. CHEMINÉE DÉMOLITION
 D501 1:20



2 DÉTAIL TYP. MUR COUPE-FEU DÉMOLITION
 D501 1:20



4 DÉTAIL TYP. PORTE GARAGE DÉMOLITION
 D500 1:20

RA	2024.03.10	DÉFINITIF
REV	DATE	ÉMISSION
SCEAU		

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

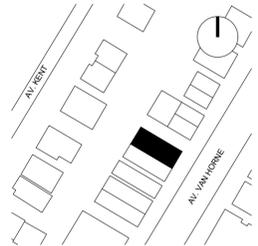
DÉMOLITION DÉTAILS

ÉCHELLE: 1:20
 APPROUVÉ PAR: MC/MS
 DESSINÉ PAR: SK

D501

ATELIER SCHLEISS CARTER

1890 RUE FAVARD
MONTREAL QC
H3K 1Y6



3263-3273
AV. VAN HORNE
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

NOTES:

1. L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ELECTRICITE, DE MECANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ETRE LUS ET EXAMINES CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PREPARE LES DOCUMENTS.
2. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GENERAL DEVA VERIFIER TOUTES LES MESURES, SPECIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
3. LES APPARELS ELECTRIQUES ET MECANICIQUES SONT MONTRES A TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRECISER L'IMPLANTATION DES EQUIPEMENTS. SE REFERER AUX PLANS DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE POUR LES SPECIFICATIONS ET QUANTITES.
4. POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ETRE MESUREE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTEES A PARTIR DES AXES. SE REFERER AUX COMPOSITIONS POUR LES EPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
5. CE DESSIN NE SERVIRA A LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS 'EMIS POUR CONSTRUCTION'.

REV	DATE	EMISSION
RE	2024.03.13	DEFINITIF
RD	2024.03.10	DEFINITIF
RC	2024.10.31	COORDINATION
RB	2024.07.12	PRELIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRELIMINAIRE
REV	DATE	EMISSION

SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

CONSTRUCTION -
PLAN
PAYSAGE/TOITURE

ÉCHELLE: 1:200
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: AL/DP

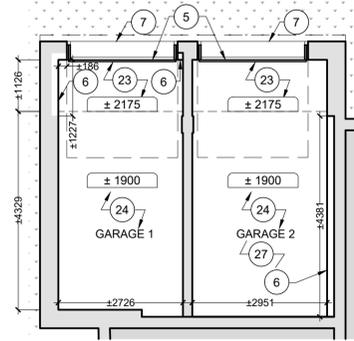
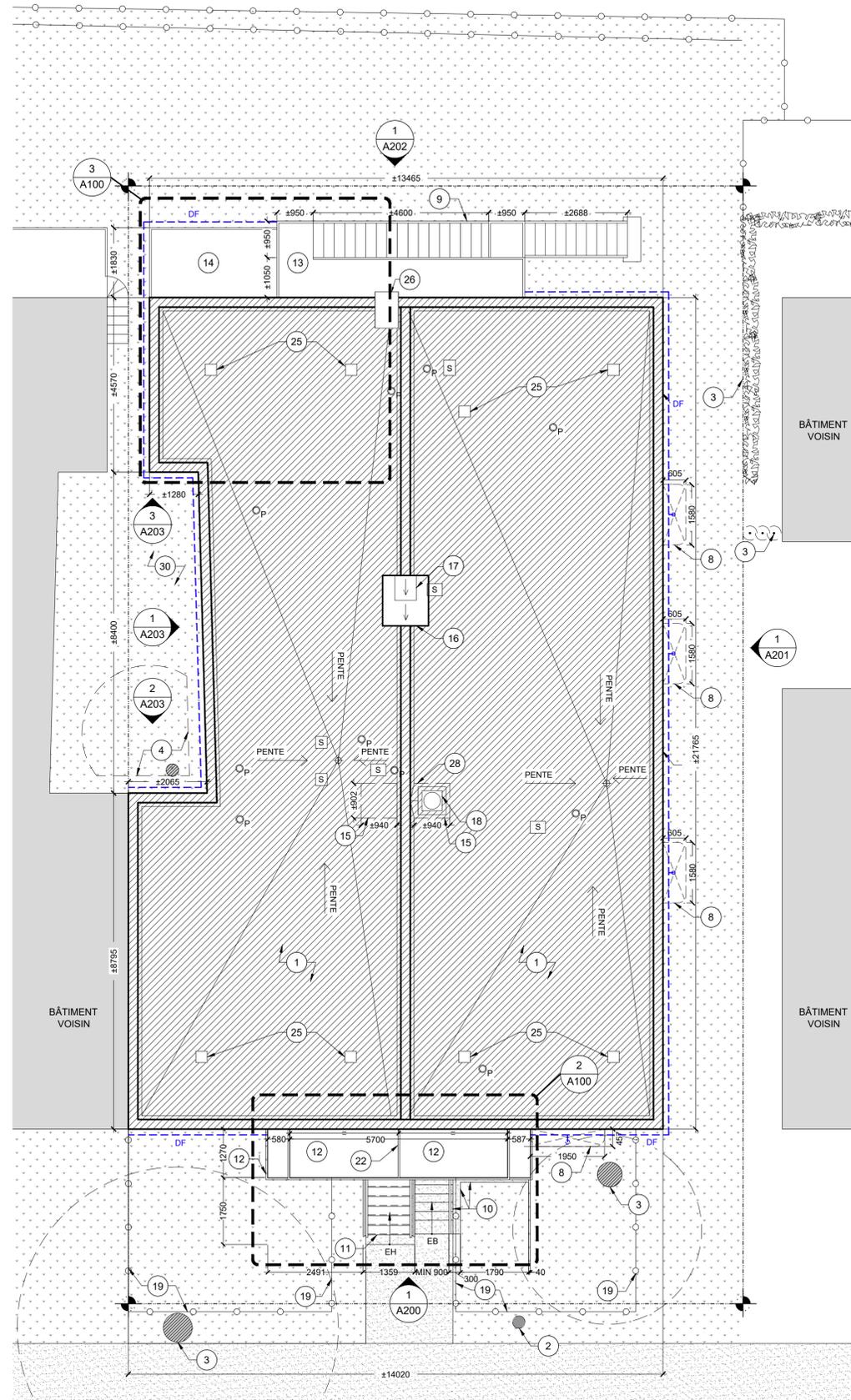
A100

LÉGENDE - PLANS PROPOSÉS

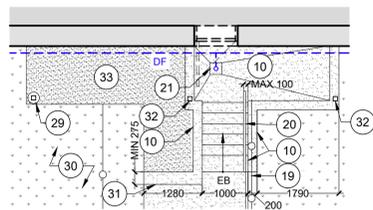
	NOUVEL ÉLÉMENT
	NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL
	NOUVELLE EXTRACTION SÈCHEUSES
	NOUVEAU VENTILATEUR ACTIF
	DRAIN DE TOIT AVEC CRÉPINE
	ÉVÉNEMENT DE PLOMBERIE
	DRAIN FRANÇAIS EXISTANT
	DRAIN DE SOL (MARGELLE)
	SENS D'ÉCOULEMENT DE L'EAU

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

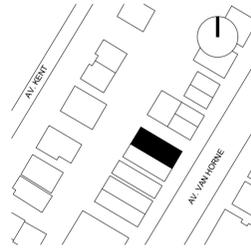
1. REVÊTEMENT DE COUVERTURE À MEMBRANE DE BITUME MODIFIÉ, SOLIN CONSERVÉ À RÉINSTALLER. S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DE LA VENTILATION DE LA TOITURE À L'ARTICLE 9.19.1.2.2) DU CNB. LA NOUVELLE MEMBRANE DOIT AVOIR UN INDICE DE RÉFLECTANCE SOLAIRE (IRS) D'AU MOINS 66.
2. LAMPADAIRE DE LA VILLE À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
3. ARBRE OU ARBUSTES À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
4. ARBRE À ÉLAGER.
5. NOUVELLE PORTE DE GARAGE À INSTALLER, VOIR A501.
6. NOUVELLES COMPOSITIONS DE MUR, VOIR A501.
7. NOUVELLE DALLE DE BÉTON (PENTE 2%) ET CANIVEAU ENCASTRE SOUS LA PORTE DE GARAGE, VOIR A501 ET ING. ENVOYER L'EAU VERS LE DRAIN FRANÇAIS.
8. MARGELLE MÉTALLIQUE À INSTALLER DEVANT LA FENÊTRE DE FONDATION, DIMENSIONS AUX PLANS ET TEL QUE REQUIS. INSTALLER UN DRAIN DE MARGELLE RELIÉ AU DRAIN FRANÇAIS. REMPLIR DE PIERRE NETTE SUR GEOTEXTILE NON TISSÉ. LE SOL FINI DANS LA MARGELLE DEVA ÊTRE SITUÉ À MIN 200MM SOUS LA FENÊTRE.
9. MÉTAUX OUVRÉS EXISTANT À REPEINDRE: ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
10. NOUVEL ESCALIER, PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON À RECONSTRUIRE (VOIR ING).
11. NOUVEL ESCALIER: LIMON ET GARDE-CORPS EN ACIER GALVANISÉ ET MARCHES DE FIBRE DE VERRE À INSTALLER.
12. NOUVEAU BALCON À INSTALLER: STRUCTURE DE BALCON EN ACIER GALVANISÉ, VOIR ING. GARDE-CORPS EN ACIER GALVANISÉ À FIXER SUR LE FASCIA DU BALCON, VOIR A501. PONTAGE EN FIBRE DE VERRE ET SOFFITE VENTILÉE EN ACIER GALVANISÉ.
13. STRUCTURE DE BALCON CONSERVÉ, GARDE-CORPS EN ACIER À RÉINSTALLER, NOUVEAU PONTAGE DE FIBRE DE VERRES ET SOFFITE VENTILÉE À INSTALLER.
14. DALLE DE GARAGE À RÉPARER (VOIR ING), NOUVELLE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ À INSTALLER, VOIR A500.
15. NOUVEAU PONTAGE DE TOITURE À INSTALLER, VOIR A501.
16. ANCIENNE CHEMINÉE À CONDAMNER, VOIR A501.
17. NOUVEAU CABANON D'ÉVACUATION AU TOIT, VOIR A501.
18. TUNNEL DE LUMIÈRE À INSTALLER, VOIR A501.
19. CLÔTURE EN FER FORGÉ À CONSERVER.
20. MAIN COURANTE À REPEINDRE ET À RÉINSTALLER.
21. NOUVEAU DRAIN DE SOL DE LA COUR ANGLAISE RELIÉ AU DRAIN FRANÇAIS.
22. SÉPARATION EN ACIER GALVANISÉ AU CENTRE DU BALCON À L'ÉTAGE R+3 À INSTALLER.
23. NOUVELLE COMPOSITION DE PLAFOND, VOIR A501.
24. NOUVELLE COMPOSITION DE PLAFOND, VOIR A501. SCELLER COUPE-FEU L'ENSEMBLE DES PERCEMENTS DES MURS ET PLAFONDS DE BÉTON ENTRE LE GARAGE ET LE RESTE DU BÂTIMENT. LUMINAIRE ET DÉTECTEUR DE FUMÉE À RÉINSTALLER.
25. REMPLACER L'ENSEMBLE DES VENTILATEURS EXISTANTS SUR LA TOITURE PAR DES VENTILATEURS DE TOIT PLAT À VENTILATION ACTIVE DE DIMENSIONS TEL QUE L'EXISTANT. L'ENTREPRENEUR DOIT VERIFIER L'ÉTAT DE L'ENTRETOIT ET SIGNALER À L'ARCHITECTE TOUTE TRACE DE CONDENSATION OU AUTRE PROBLÉMATIQUE.
26. ÉCHELLE DE TOIT FIXE AVEC PORTE D'ÉCHELLE SÉCURISÉE À INSTALLER.
27. TUYAUX DE MÉCANIQUES AU PLAFOND DU GARAGE À CONSERVER, AU CHANTIER, PRÉVOIR CONSULTATION ET PLANS D'INGÉNIEUR MÉCANIQUE SIGNÉS ET SCÉLLÉS POUR LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX CONDUITS.
28. DOS D'ÂNE POUR ASSURER L'ÉTANCHÉITÉ ENTRE LE MUR COUPE-FEU ET LE NOUVEAU TUNNEL DE LUMIÈRE, VOIR A501.
29. NOUVEAU POTEAU ET SONOTUBE À INSTALLER, VOIR ING. LE SONOTUBE DEVA DÉPASSER DE 150MM MIN DU NIVEAU DU SOL ADJACENT.
30. GAZON À RAGRÉER.
31. MUR DE FONDATION D'ESCALIER DE LARGEUR SUFFISANTE POUR SERVIR DE PREMIÈRE MARCHÉ DE L'ESCALIER, VOIR ING.
32. SURFACE DE GRAVIER À RAGRÉER.



3 PLAN GARAGES
A100 1:100



2 PLAN PAYSAGE SOUS GALERIE
A100 1:100



3263-3273
AV. VAN HORNE
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

NOTES:

- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
- AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
- LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
- POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
- CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".

RE	2024.03.13	DÉFINITIF
RD	2024.03.10	DÉFINITIF
RC	2024.10.31	COORDINATION
RB	2024.07.12	PRÉLIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRÉLIMINAIRE
REV	DATE	ÉMISSION

SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

CONSTRUCTION
ÉLÉVATION 01

ÉCHELLE: 1:100
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: EC/AL/DP

A200

- ### NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION
- TOUTES LES DÉTERIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - S'ASSURER D'AJOUTER DES CHANTELEURES SUR L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT, VOIR DEVIS.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT. DÉMOURIR ET RÉPARER LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE

- MUR DE MAÇONNERIE AINSI QUE TOUTS LES ÉLÉMENTS CONTRE LA MAÇONNERIE.
- TOUTS LES ÉLÉMENTS DE BÉTON PRÉFABRIQUÉS SONT À DIMENSIONNER ET À REPRODUIRE TEL QUE L'EXISTANT.
- EFFECTUER UN NETTOYAGE GÉNÉRAL DES PAREMENTS DE BRIQUES POUR L'ENSEMBLE DES FAÇADES.
- RAGRÉER TOUTES LES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES APRÈS DÉMOLITION.
- LE REMPLACEMENT DE TOUTES LES FENÊTRES ET PORTES À L'INTÉRIEUR D'UN MÊME LOGEMENT DOIT SE FAIRE LA MÊME JOURNÉE.
- LES DEUX ISSUES DE CHAQUE LOGEMENT DOIVENT ÊTRE ACCESSIBLES ET FONCTIONNELLES EN TOUT TEMPS.
- LORS DES COUPES DE GYPSE À L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS, PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES POUR LIMITER LA PROPAGATION DE POUSSIÈRE EN UTILISANT UN ASPIRATEUR À PROXIMITÉ DE LA LAME DE L'OUTIL POUR EFFECTUER UNE CAPTATION À LA SOURCE.
- L'ASSEMBLAGE SUR PLACE DES COMPOSANTES EN ACIER GALVANISÉ DOIT ÊTRE BOULONNÉ OU VISSÉ. AUCUNE SOUDURE SUR PLACE N'EST PERMISE, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

LEGENDE - ÉLÉVATIONS POUR CONSTRUCTION



- ### NOTES CONTRUCTIONS DES FAÇADES / ÉLÉVATIONS
- REJOINTOYER TEL QUE L'EXISTANT
 - SECTION DE MAÇONNERIE À RECONSTRUIRE AVEC LA BRIQUE EXISTANTE
 - REJOINTOYER TEL QUE L'EXISTANT, AVEC UN MORTIER DE TYPE 2 SUR 10-12 RANG DE BRIQUES DE HAUT
 - NOUVELLE ALLÈGE DE BÉTON OU LINTEAU D'ACIER GALVANISÉ ET BRIQUES OU DE BRIQUES
 - NOUVEAU LINTEAU EN ACIER GALVANISÉ, VOIR ING.
 - CALFEUTRER LE JOINT DE DILATATION EXISTANT
 - SECTION DE MAÇONNERIE À RECONSTRUIRE AVEC LA BRIQUE EXISTANTE, UTILISER UN MORTIER DE TYPE 2

- NOUVEAU SOLIN ET AGRAPPE À INSTALLER, VOIR A500.
- INSTALLER UN BARROTIN EN ACIER PEINT, TEL QUE EXISTANT.
- NOUVELLE PEINTURE : ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
- NOUVEAU LUMINAIRE À INSTALLER EN SURFACE
- NOUVELLE COLONNE, VOIR ING.
- NOUVEL ESCALIER - 6 MARCHES (184MM DE HAUT, 231MM DE GIRON) PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON (VOIR ING.)
- NOUVELLE SÉPARATION EN ACIER GALVANISÉ AU CENTRE DU BALCON POUR SÉPARER LE BALCON

- NOUVELLE FENÊTRE À INSTALLER
- NOUVEAUX CADRE ET PORTE À INSTALLER
- NOUVEAUX CADRE ET PORTE DE GARAGE À INSTALLER
- NOUVELLE ÉCHELLE FIXE AVEC PORTE D'ÉCHELLE SÉCURISÉE.
- NOUVEL ESCALIER, LIMON ET GARDE CORPS EN ACIER GALVANISÉ, MARCHES EN FIBRE DE VERRE : 6 MARCHES (175MM DE HAUT, 250MM DE GIRON), VOIR ING.
- NOUVELLE STRUCTURE DE BALCON EN BOIS ET ACIER GALVANISÉ, VOIR ING. NOUVEAU PONTAGE EN FIBRES DE VERRE ET GARDE-CORPS EN ACIER GALVANISÉ, VOIR A501. FIXER LES GARDES-CORPS AU FASCIA DU BALCON.

- RAGRÉER LE REVÊTEMENT DE CRÉPIS SUR LE MUR DE FONDATION, COULEUR ET MOTIF TEL QUE L'EXISTANT.
- STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER. NOUVEAU PONTAGE EN FIBRE DE VERRE ET SOFFITE VENTILÉ À INSTALLER.
- RÉPARER LE BÉTON DE FONDATION (VOIR ING) ET RAGRÉER LE REVÊTEMENT DE CRÉPIS, COULEUR ET MOTIF TEL QUE L'EXISTANT.
- NOUVELLE DALLE DE BÉTON (PENTE 2%) ET CANIVEAU À CONSERVER. NOUVEAU PONTAGE EN FIBRE DE VERRE. ENCASTRÉ SOUS LA PORTE DE GARAGE, VOIR A501 ET ING. ENVOYER L'EAU VERS LE DRAIN FRANÇAIS.
- DALLE DE GARAGE EN BÉTON À RÉPARER (VOIR ING) NOUVELLE MEMBRANE DE TOITURE LIQUIDE À INSTALLER, VOIR A501.

- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EN LATTE AU-DESSUS DE LA PORTE DE GARAGE, VOIR DÉTAIL ET DEVIS.
- MARGELLE MÉTALLIQUE À INSTALLER DEVANT LA FENÊTRE DE FONDATION. DIMENSIONS AUX PLANS ET TEL QUE REQUIS. INSTALLER UN DRAIN DE MARGELLE RELIÉ AU DRAIN FRANÇAIS, REMPLIR DE PIERRE NETTE SUR GÉOTEXTILE NON TISSÉ. LE SOL FINI DANS LA MARGELLE DEVRA ÊTRE SITUÉ À MIN 200MM SOUS LA FENÊTRE.
- DRAIN DE SOL À DESCENDRE VERS LE DRAIN FRANÇAIS, VOIR ING.
- GARDE-CORPS À PEINTURER ET RÉINSTALLER
- COUPLE DE TÉLÉVISION À RÉINSTALLER SI REQUIS. COORDONNER AVEC LE CLIENT.

- INTERPHONE ET NUMÉRO CIVIQUE À CONSERVER.
- NOUVEAU POTEAU EN ACIER GALVANISÉ, VOIR ING.
- REJOINTOYER TEL QUE L'EXISTANT, PRÉVOIR NOUVELLES ANCRAGES POUR FIXER LA BRIQUE
- JOINT DE DILATATION EXISTANT À CONSERVER

NOUVELLE
BRIQUE
D'ARGILE
TYPE A

±20 045 m
FAITAGE HAUT APPROX

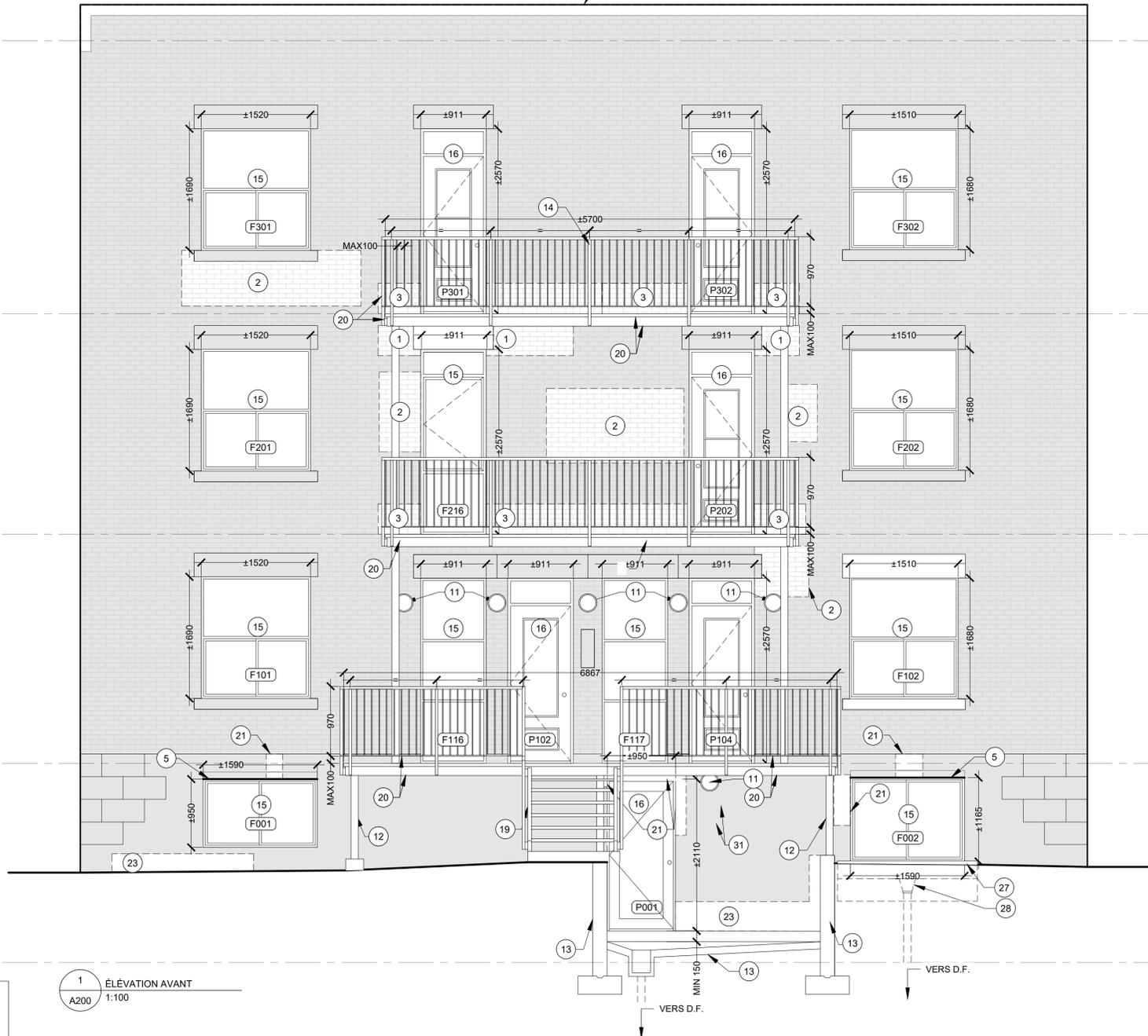
±16 245 mm
R+3 APPROX

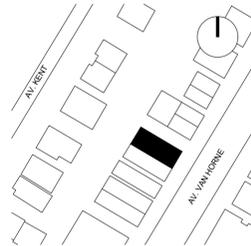
±13 180 mm
R+2 APPROX

±10 000 mm
RDC

±7 230 mm
SOUS-SOL

1
A200
ÉLÉVATION AVANT
1:100





3263-3273
AV. VAN HORNE
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS 'ÉMIS POUR CONSTRUCTION'.

RE	2024.03.13	DÉFINITIF
RD	2024.03.10	DÉFINITIF
RC	2024.10.31	COORDINATION
RB	2024.07.12	PRÉLIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRÉLIMINAIRE
REV	DATE	ÉMISSION

SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

CONSTRUCTION
ÉLÉVATION 02

ÉCHELLE: 1:100
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: EC/AL/DP

- NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION**

 - TOUTES LES DÉTERIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - S'ASSURER D'AJOUTER DES CHANTEPLEURES SUR L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT, VOIR DEVIS.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT. DÉMOURIR ET REPARER LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE
 - MUR DE MAÇONNERIE AINSI QUE TOUTS LES ÉLÉMENTS CONTRE LA MAÇONNERIE.
 - TOUTS LES ÉLÉMENTS DE BÉTON PRÉFABRIQUÉS SONT À DIMENSIONNER ET À REPRODUIRE TEL QUE L'EXISTANT.
 - EFFECTUER UN NETTOYAGE GÉNÉRAL DES PAREMENTS DE BRIQUES POUR L'ENSEMBLE DES FAÇADES.
 - RAGRÉER TOUTES LES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES APRÈS DÉMOLITION.
 - LE REMPLACEMENT DE TOUTES LES FENÊTRES ET PORTES À L'INTÉRIEUR D'UN MÊME LOGEMENT DOIT SE FAIRE LA MÊME JOURNÉE.
 - LES DEUX ISSUES DE CHAQUE LOGEMENT DOIVENT ÊTRE ACCESSIBLES ET FONCTIONNELLES EN TOUT TEMPS.
 - LORS DES COUPES DE GYPSE À L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS, PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES POUR LIMITER LA PROPAGATION DE POUSSIÈRE EN UTILISANT UN ASPIRATEUR À PROXIMITÉ DE LA LAME DE L'OUTIL POUR EFFECTUER UNE CAPTATION À LA SOURCE.
 - L'ASSEMBLAGE SUR PLACE DES COMPOSANTES EN ACIER GALVANISÉ DOIT ÊTRE BOULONNÉ OU VISSÉ. AUCUNE SOUDURE SUR PLACE N'EST PERMISE, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

NOTES CONTRUCTIONS DES FAÇADES / ÉLÉVATIONS

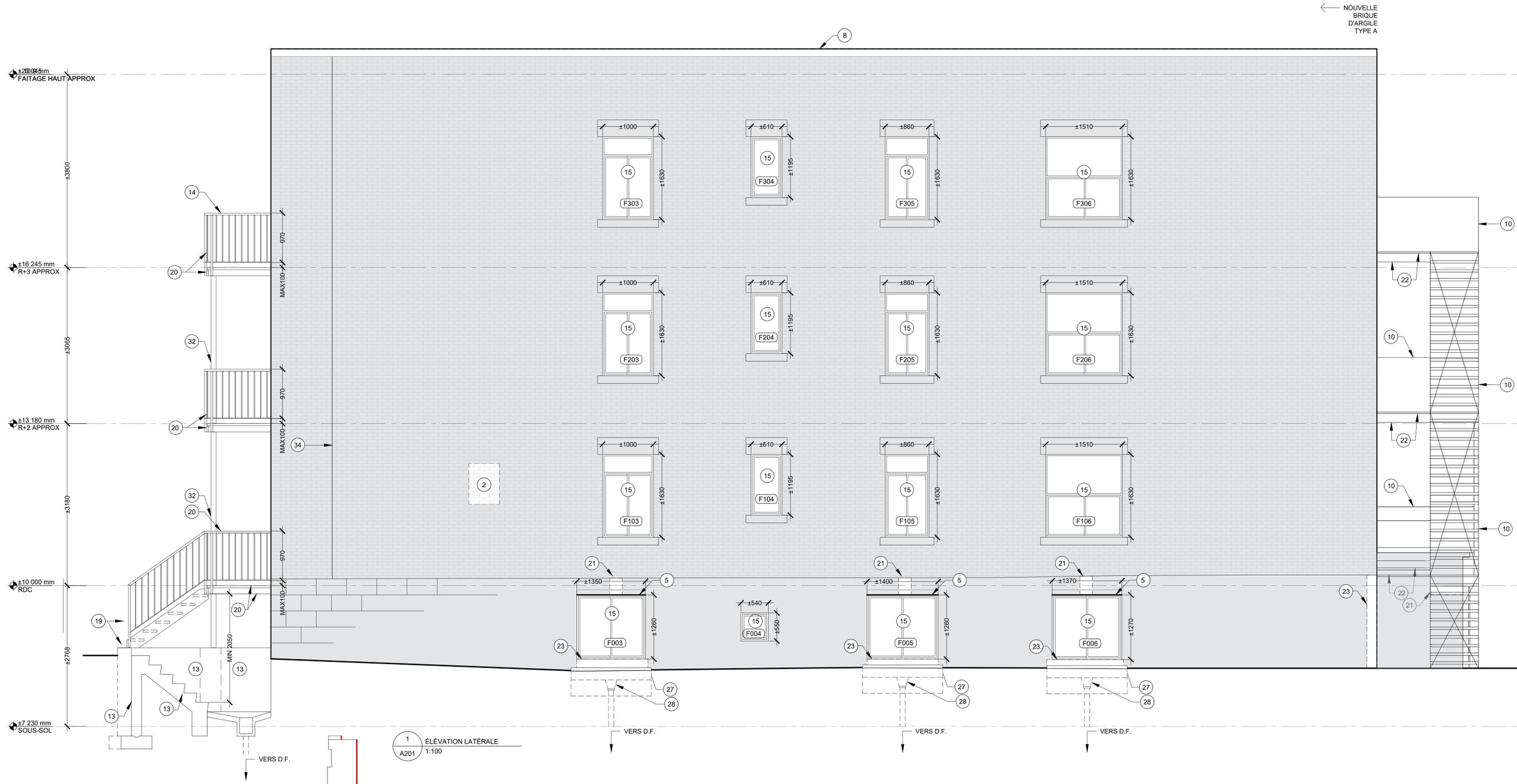
 - REJOINTEYER TEL QUE L'EXISTANT
 - SECTION DE MAÇONNERIE À RECONSTRUIRE AVEC LA BRIQUE EXISTANTE
 - REJOINTEYER TEL QUE L'EXISTANT, AVEC UN MORTIER DE TYPE 2 SUR 10-12 RANG DE BRIQUES DE HAUT
 - NOUVELLE ALLÈGE DE BÉTON OU LINTEAU D'ACIER GALVANISÉ ET BRIQUES OU DE BRIQUES
 - NOUVEAU LINTEAU EN ACIER GALVANISÉ, VOIR ING.
 - CALFEUTRER LE JOINT DE DILATATION EXISTANT
 - SECTION DE MAÇONNERIE À RECONSTRUIRE AVEC LA BRIQUE EXISTANTE, UTILISER UN MORTIER DE TYPE 2
 - NOUVEAU SOLIN ET AGRAPPE À INSTALLER, VOIR A500.
 - INSTALLER UN BARROTIN EN ACIER PEINT, TEL QUE EXISTANT.
 - NOUVELLE PEINTURE : ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
 - NOUVEAU LUMINAIRE À INSTALLER EN SURFACE
 - NOUVELLE COLONNE, VOIR ING.
 - NOUVEL ESCALIER - 6 MARCHES (184MM DE HAUT, 231MM DE GIRON) PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON (VOIR ING.)
 - NOUVELLE SÉPARATION EN ACIER GALVANISÉ AU CENTRE DU BALCON POUR SÉPARER LE BALCON
 - NOUVELLE FENÊTRE À INSTALLER
 - NOUVEAUX CADRE ET PORTE À INSTALLER
 - NOUVEAUX CADRE ET PORTE DE GARAGE À INSTALLER
 - NOUVELLE ÉCHELLE FIXE AVEC PORTE D'ÉCHELLE SÉCURISÉE.
 - NOUVEL ESCALIER, LIMON ET GARDE CORPS EN ACIER GALVANISÉ, MARCHES EN FIBRE DE VERRE - 6 MARCHES (175MM DE HAUT, 250MM DE GIRON), VOIR ING.
 - NOUVELLE STRUCTURE DE BALCON EN BOIS ET ACIER GALVANISÉ, VOIR ING. NOUVEAU PONTAGE EN FIBRES DE VERRE ET GARDE-CORPS EN ACIER GALVANISÉ, VOIR A501. FIXER LES GARDES-CORPS AU FASCIA DU BALCON.
 - RAGRÉER LE REVÊTEMENT DE CRÉPIS SUR LE MUR DE FONDATION, COULEUR ET MOTIF TEL QUE L'EXISTANT.
 - STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER. NOUVEAU PONTAGE EN FIBRE DE VERRE ET SOFFITE VENTILÉ À INSTALLER.
 - RÉPARER LE BÉTON DE FONDATION (VOIR ING) ET RAGRÉER LE REVÊTEMENT DE CRÉPIS, COULEUR ET MOTIF TEL QUE L'EXISTANT.
 - NOUVELLE DALLE DE BÉTON (PENTE 2%) ET CANIVEAU ENCASTRÉ SOUS LA PORTE DE GARAGE, VOIR A501 ET ING. ENVOYER L'EAU VERS LE DRAIN FRANÇAIS.
 - DALLE DE GARAGE EN BÉTON À RÉPARER (VOIR ING) NOUVELLE MEMBRANE DE TOITURE LIQUIDE À INSTALLER, VOIR A501.
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EN LATTE AU-DESSUS DE LA PORTE DE GARAGE, VOIR DÉTAIL ET DEVIS.
 - MARGELLE MÉTALLIQUE À INSTALLER DEVANT LA FENÊTRE DE FONDATION. DIMENSIONS AUX PLANS ET TEL QUE REQUIS. INSTALLER UN DRAIN DE MARGELLE RELIÉ AU DRAIN FRANÇAIS, REMPLIR DE PIERRE NETTE SUR GÉOTEXTILE NON TISSÉ. LE SOL FINI DANS LA MARGELLE DEVRA ÊTRE SITUÉ À MIN 200MM SOUS LA FENÊTRE.
 - DRAIN DE SOL À DESCENDRE VERS LE DRAIN FRANÇAIS, VOIR ING.
 - GARDE-CORPS À PEINTURER ET RÉINSTALLER
 - COUPOLE DE TÉLÉVISION À RÉINSTALLER SI REQUIS. COORDONNER AVEC LE CLIENT.
 - INTERPHONE ET NUMÉRO CIVIQUE À CONSERVER.
 - NOUVEAU POTEAU EN ACIER GALVANISÉ, VOIR ING.
 - REJOINTEYER TEL QUE L'EXISTANT, PRÉVOIR NOUVELLES ANCRAGES POUR FIXER LA BRIQUE
 - JOINT DE DILATATION EXISTANT À CONSERVER

LEGENDE - ÉLÉVATIONS POUR CONSTRUCTION

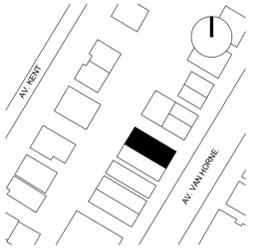
ÉLÉMENT CONSERVÉ/NON MODIFIÉ

NOUVEL ÉLÉMENT À INSTALLER, RÉPARER OU PEINTURER

MAÇONNERIE À RÉINSTALLER, REMPLACER OU REJOINTEYER



1 ÉLÉVATION LATÉRALE
A201 1:100



**3263-3273
AV. VAN HORNE**
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:**
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS 'ÉMIS POUR CONSTRUCTION'.

RE	2024.03.13	DÉFINITIF
RD	2024.03.10	DÉFINITIF
RC	2024.10.31	COORDINATION
RB	2024.07.12	PRÉLIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRÉLIMINAIRE
REV	DATE	ÉMISSION

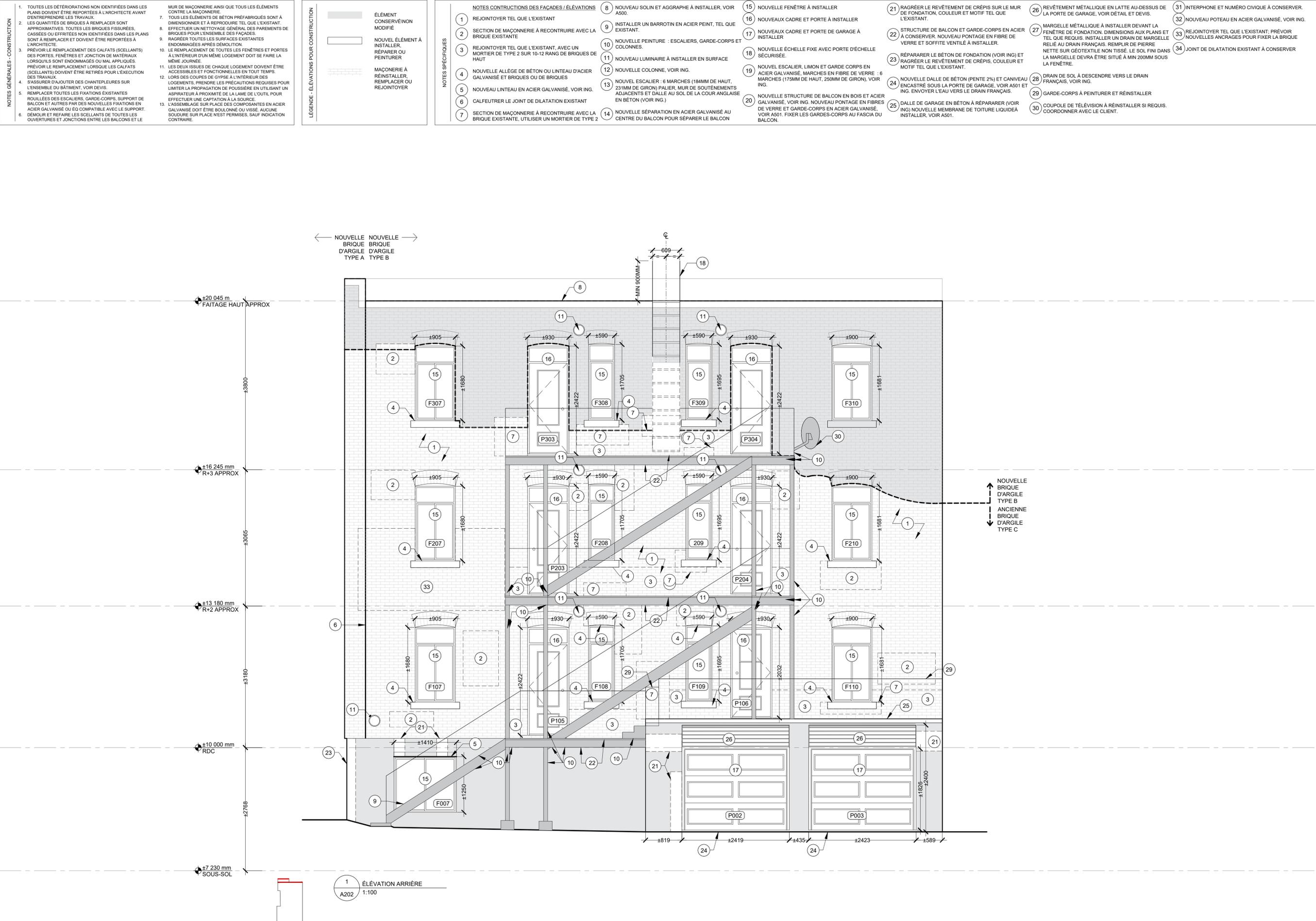
SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

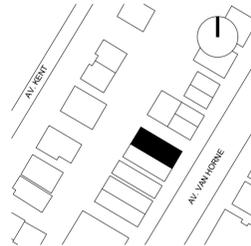
**CONSTRUCTION
ÉLÉVATION 03**

ÉCHELLE: 1:100
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: EC/AL/DP

A202



1 ÉLÉVATION ARRIÈRE
A202 1:100



3263-3273
AV. VAN HORNE
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CSES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".

RE	2024.03.13	DÉFINITIF
RD	2024.03.10	DÉFINITIF
RC	2024.10.31	COORDINATION
RB	2024.07.12	PRÉLIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRÉLIMINAIRE
REV	DATE	ÉMISSION

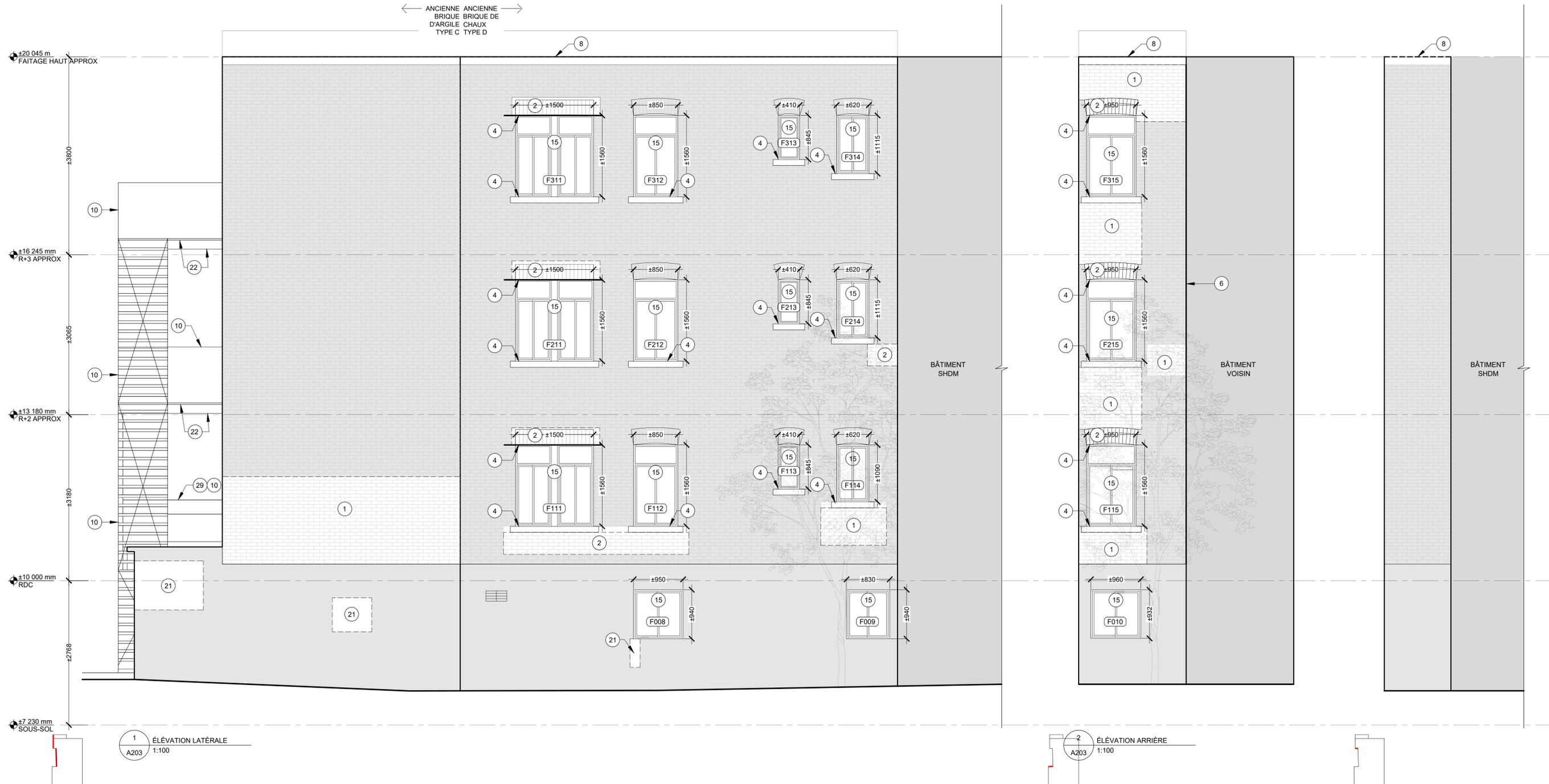
SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

CONSTRUCTION
ÉLÉVATION 04

ÉCHELLE: 1:100
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: EC/LA/DP

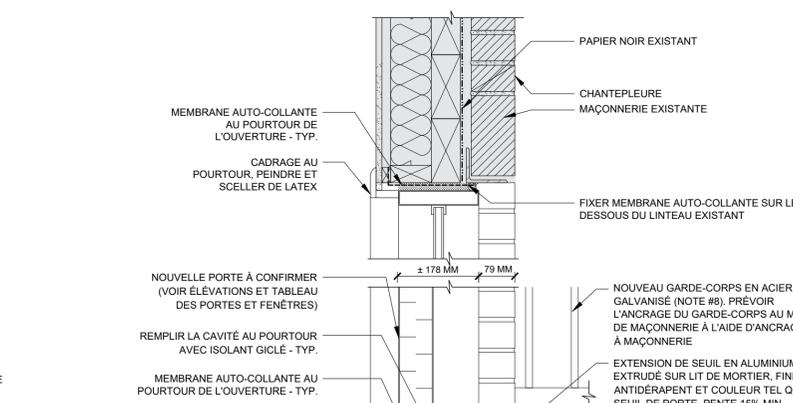
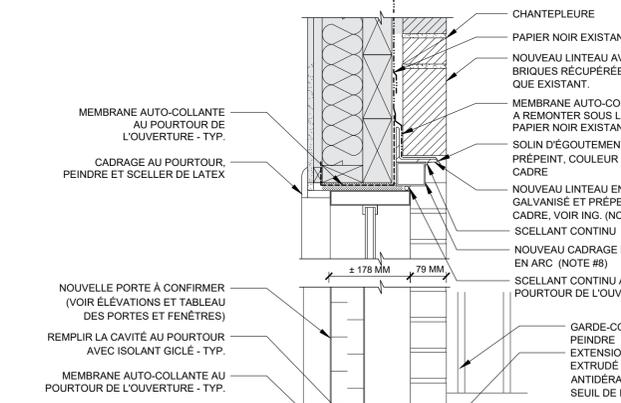
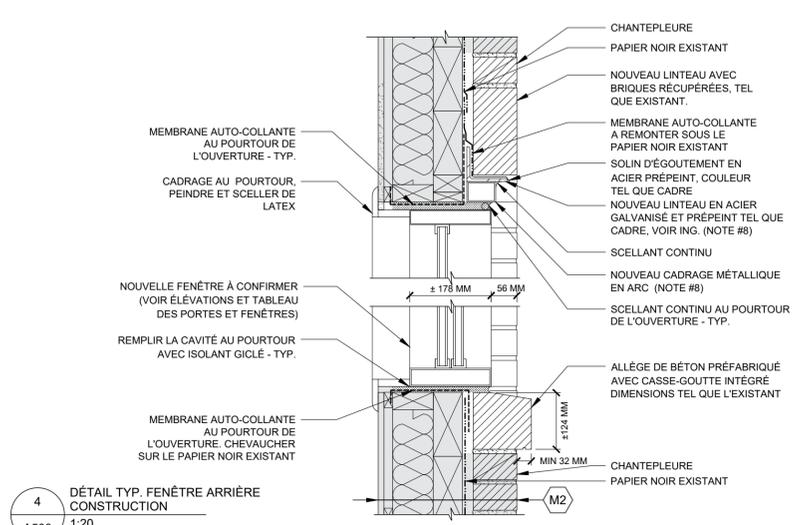
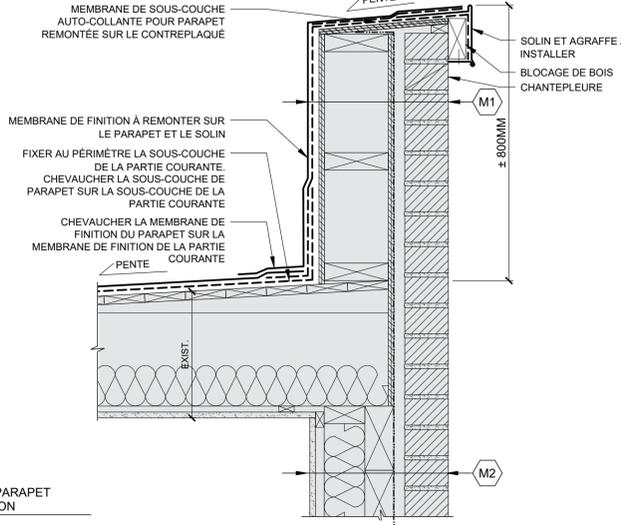
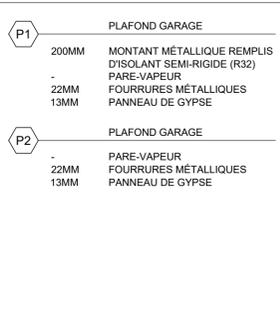
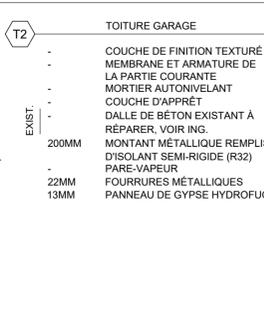
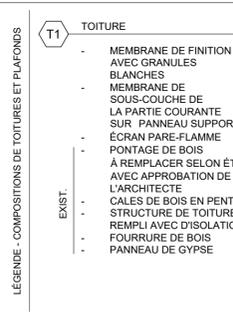
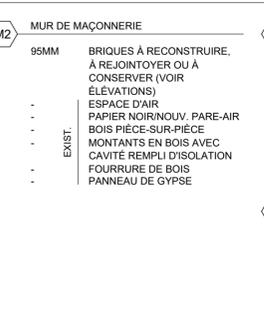
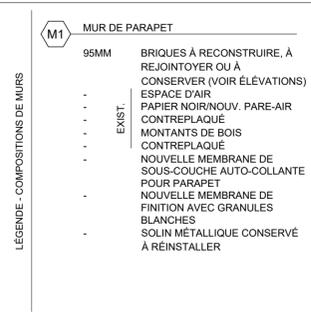
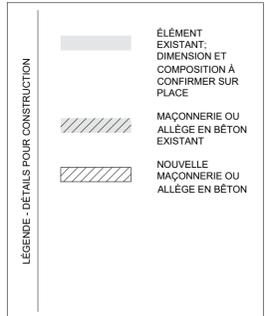
- NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION**
- TOUTES LES DÉTERIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - S'ASSURER D'AJOUTER DES CHANTEPLEURES SUR L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT, VOIR DEVIS.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT. DÉMOURIR ET RÉPARER LES SCÉLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE AINSI QUE TOUTS LES ÉLÉMENTS CONTRE LA MAÇONNERIE.
 - TOUTS LES ÉLÉMENTS DE BÉTON PRÉFABRIQUÉS SONT À DIMENSIONNER ET À REPRODUIRE TEL QUE L'EXISTANT.
 - EFFECTUER UN NETTOYAGE GÉNÉRAL DES PAREMENTS DE BRIQUES POUR L'ENSEMBLE DES FAÇADES.
 - RAGREER TOUTES LES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES APRÈS DÉMOLITION.
 - LE REMPLACEMENT DE TOUTES LES FENÊTRES ET PORTES À L'INTÉRIEUR D'UN MÊME LOGEMENT DOIT SE FAIRE LA MÊME JOURNÉE.
 - LES DEUX ISSUES DE CHAQUE LOGEMENT DOIVENT ÊTRE ACCESSIBLES ET FONCTIONNELLES EN TOUT TEMPS.
 - LORS DES COUPES DE GYPSE À L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS, PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES POUR LIMITER LA PROPAGATION DE POUSSIÈRE EN UTILISANT UN ASPIREUR À PROXIMITÉ DE LA LAME DE L'OUTIL POUR EFFECTUER UNE CAPTATION À LA SOURCE.
 - L'ASSEMBLAGE SUR PLACE DES COMPOSANTES EN ACIER GALVANISÉ DOIT ÊTRE BOULONNÉ OU VISSÉ. AUCUNE SOUDURE SUR PLACE N'EST PERMISE, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- NOTES CONTRUCTIONS DES FAÇADES / ÉLÉVATIONS**
- REJOINTOYER TEL QUE L'EXISTANT
 - SECTION DE MAÇONNERIE À RECONSTRUIRE AVEC LA BRIQUE EXISTANTE
 - REJOINTOYER TEL QUE L'EXISTANT, AVEC UN MORTIER DE TYPE 2 SUR 10-12 RANG DE BRIQUES DE HAUT
 - NOUVELLE ALLÈGE DE BÉTON OU LINTEAU D'ACIER GALVANISÉ ET BRIQUES OU DE BRIQUES
 - NOUVEAU LINTEAU EN ACIER GALVANISÉ, VOIR ING.
 - CALFEUTRER LE JOINT DE DILATATION EXISTANT
 - SECTION DE MAÇONNERIE À RECONSTRUIRE AVEC LA BRIQUE EXISTANTE, UTILISER UN MORTIER DE TYPE 2
 - NOUVEAU SOLIN ET AGRAPPE À INSTALLER, VOIR A500.
 - INSTALLER UN BARROTIN EN ACIER PEINT, TEL QUE EXISTANT.
 - NOUVELLE PEINTURE : ESCALIERS, GARDE-CORPS ET COLONNES.
 - NOUVEAU LUMINAIRE À INSTALLER EN SURFACE
 - NOUVELLE COLONNE, VOIR ING.
 - NOUVEL ESCALIER - 6 MARCHES (184MM DE HAUT, 231MM DE GIRON) PALIER, MUR DE SOUTÈNEMENTS ADJACENTS ET DALLE AU SOL DE LA COUR ANGLAISE EN BÉTON (VOIR ING.)
 - NOUVELLE SÉPARATION EN ACIER GALVANISÉ AU CENTRE DU BALCON POUR SÉPARER LE BALCON
 - NOUVELLE FENÊTRE À INSTALLER
 - NOUVEAUX CADRE ET PORTE À INSTALLER
 - NOUVEAU CADRE ET PORTE DE GARAGE À INSTALLER
 - NOUVELLE ÉCHELLE FIXE AVEC PORTE D'ÉCHELLE SÉCURISÉE.
 - NOUVEL ESCALIER, LIMON ET GARDE CORPS EN ACIER GALVANISÉ, MARCHES EN FIBRE DE VERRE - 6 MARCHES (175MM DE HAUT, 250MM DE GIRON), VOIR ING.
 - NOUVELLE STRUCTURE DE BALCON EN BOIS ET ACIER GALVANISÉ, VOIR ING. NOUVEAU PONTAGE EN FIBRES DE VERRE ET GARDE-CORPS EN ACIER GALVANISÉ, VOIR A501. FIXER LES GARDES-CORPS AU FASCIA DU BALCON.
 - RAGREER LE REVÊTEMENT DE CRÉPIS SUR LE MUR DE FONDATION, COULEUR ET MOTIF TEL QUE L'EXISTANT.
 - STRUCTURE DE BALCON ET GARDE-CORPS EN ACIER À CONSERVER. NOUVEAU PONTAGE EN FIBRE DE VERRE ET SOFFITE VENTILÉ À INSTALLER.
 - RÉPARER LE BÉTON DE FONDATION (VOIR ING) ET RAGREER LE REVÊTEMENT DE CRÉPIS, COULEUR ET MOTIF TEL QUE L'EXISTANT.
 - NOUVELLE DALLE DE BÉTON (PENTE 2%) ET CANIVEAU ENCASTRÉ SOUS LA PORTE DE GARAGE, VOIR A501 ET ING. ENVOYER L'EAU VERS LE DRAIN FRANÇAIS.
 - DALLE DE GARAGE EN BÉTON À RÉPARER (VOIR ING) NOUVELLE MEMBRANE DE TOITURE LIQUIDE À INSTALLER, VOIR A501.
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EN LATTE AU-DESSUS DE LA PORTE DE GARAGE, VOIR DÉTAIL ET DEVIS.
 - MARGELLE MÉTALLIQUE À INSTALLER DEVANT LA FENÊTRE DE FONDATION. DIMENSIONS AUX PLANS ET TEL QUE REQUIS. INSTALLER UN DRAIN DE MARGELLE RELIÉ AU DRAIN FRANÇAIS, REMPLIR DE PIERRE NETTE SUR GÉOTEXTILE NON TISSÉ. LE SOL FINI DANS LA MARGELLE DEVRA ÊTRE SITUÉ À MIN 200MM SOUS LA FENÊTRE.
 - DRAIN DE SOL À DESCENDRE VERS LE DRAIN FRANÇAIS, VOIR ING.
 - GARDE-CORPS À PEINTURER ET RÉINSTALLER
 - COUPOLE DE TÉLÉVISION À RÉINSTALLER SI REQUIS. COORDONNER AVEC LE CLIENT.
 - INTERPHONE ET NUMÉRO CIVIQUE À CONSERVER.
 - NOUVEAU POTEAU EN ACIER GALVANISÉ, VOIR ING.
 - REJOINTOYER TEL QUE L'EXISTANT, PRÉVOIR NOUVELLES ANCRAGES POUR FIXER LA BRIQUE
 - JOINT DE DILATATION EXISTANT À CONSERVER
- LEGÈNDE - ÉLÉVATIONS POUR CONSTRUCTION**
- ÉLÉMENT CONSERVÉ/EN MODIFIÉ
 - NOUVEL ÉLÉMENT À INSTALLER, RÉPARER OU PEINTURER
 - MAÇONNERIE À RÉINSTALLER, REMPLACER OU REJOINTOYER
- NOTES SPÉCIFIQUES**
- ← ANCIENNE ANCIENNE Brique Brique de D'ARGILE CHAUX TYPE C TYPE D →

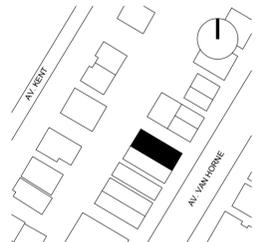


1 ÉLÉVATION LATÉRALE
A203 1:100

2 ÉLÉVATION ARRIÈRE
A203 1:100

- NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION**
- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FENÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - S'ASSURER D'AJOUTER DES CHANTEPLEURES SUR L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT.
 - REEMPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
 - DÉMOLIR ET RÉPARER LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE.
 - NA
 - CONFIRMER QUELS ÉLÉMENTS À CONSTRUIRE AVEC LES ÉLÉVATIONS DE CONSTRUCTION.
 - LORSQUE LES BRIQUES SONT À DÉMOLIR OU DÉMONTÉ, PRÉVOIR DES SUPPORTS TEMPORAIRES; VOIR PLAN D'INGÉNIEUR(E).





**3263-3273
AV. VAN HORNE**
MONTREAL, QC.

No PROJET: 29324
MAITRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPARELS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPESSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS 'ÉMIS POUR CONSTRUCTION'.

RA	2024.03.10	DÉFINITIF
REV	DATE	ÉMISSION
SCEAU		

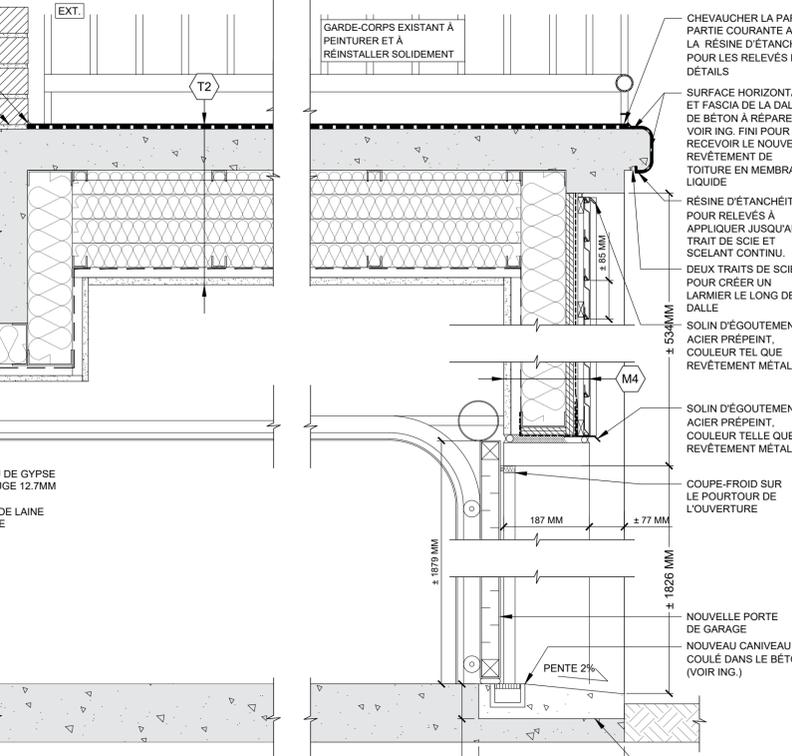
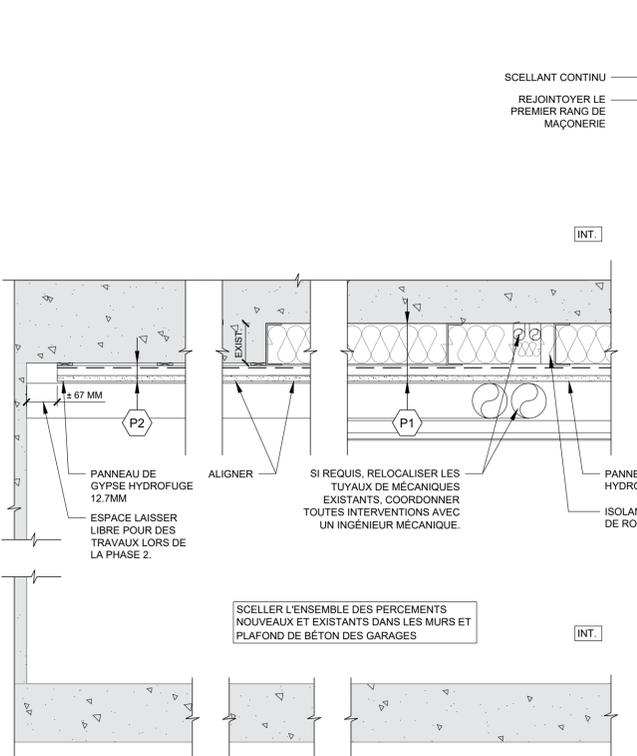
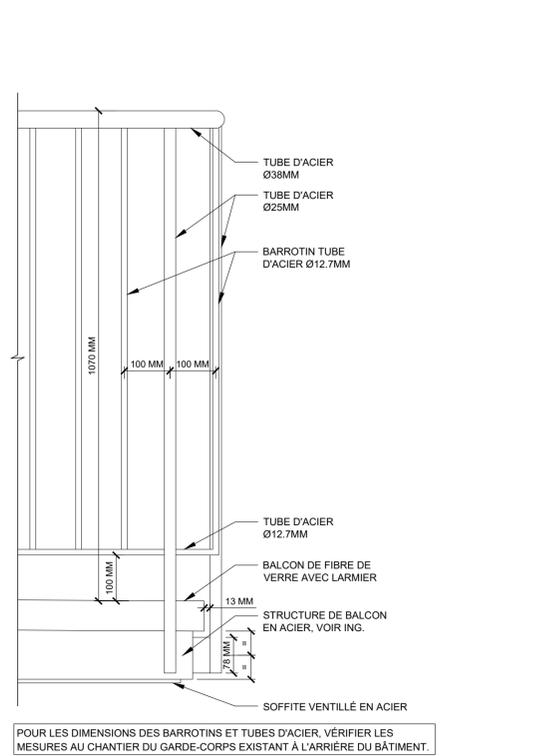
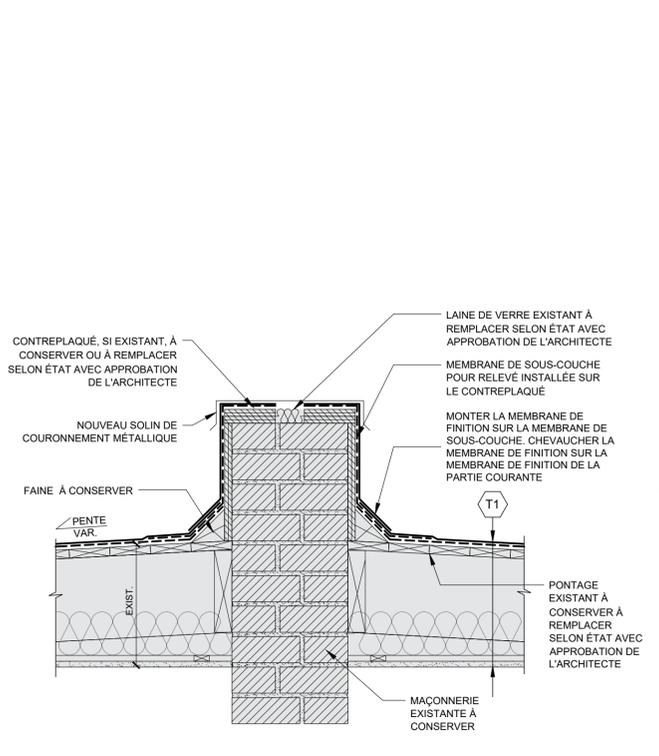
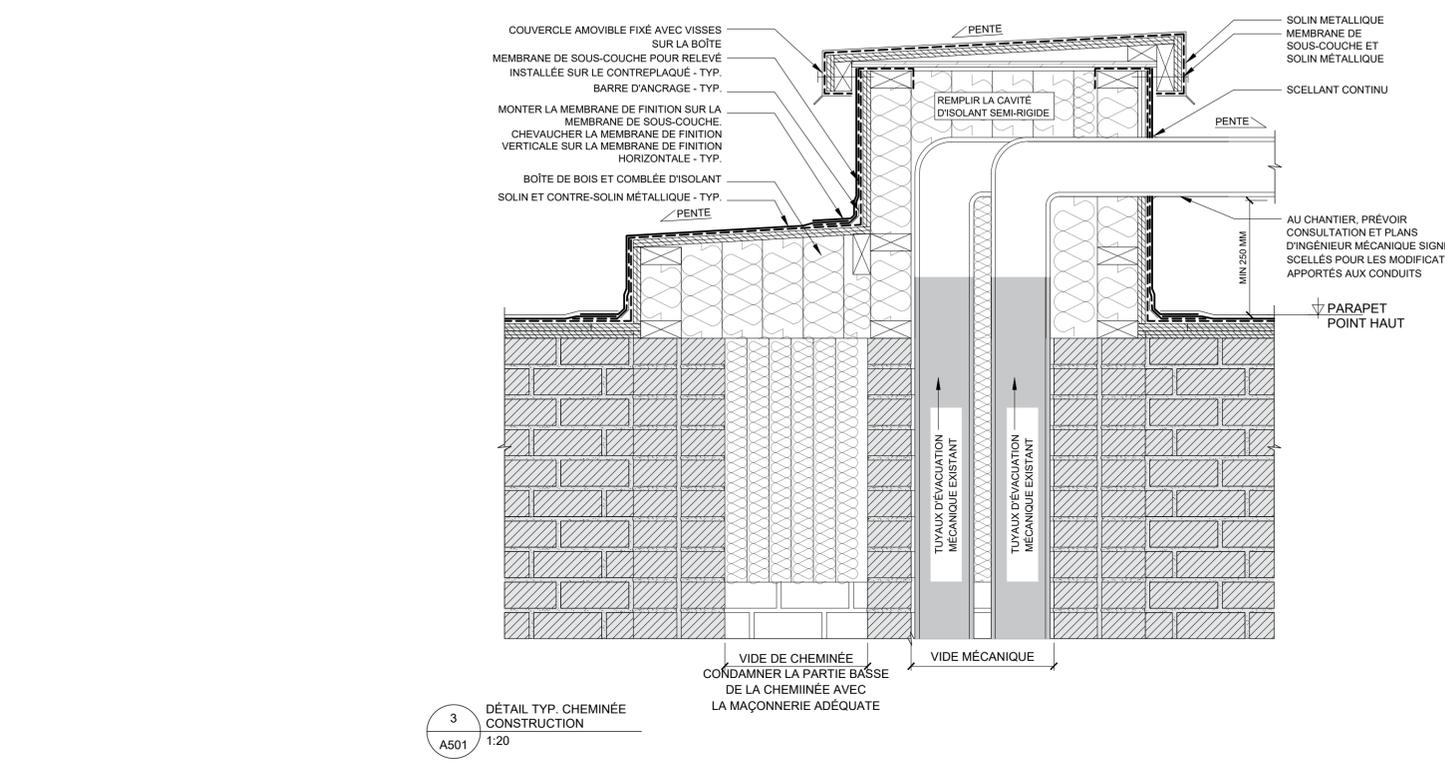
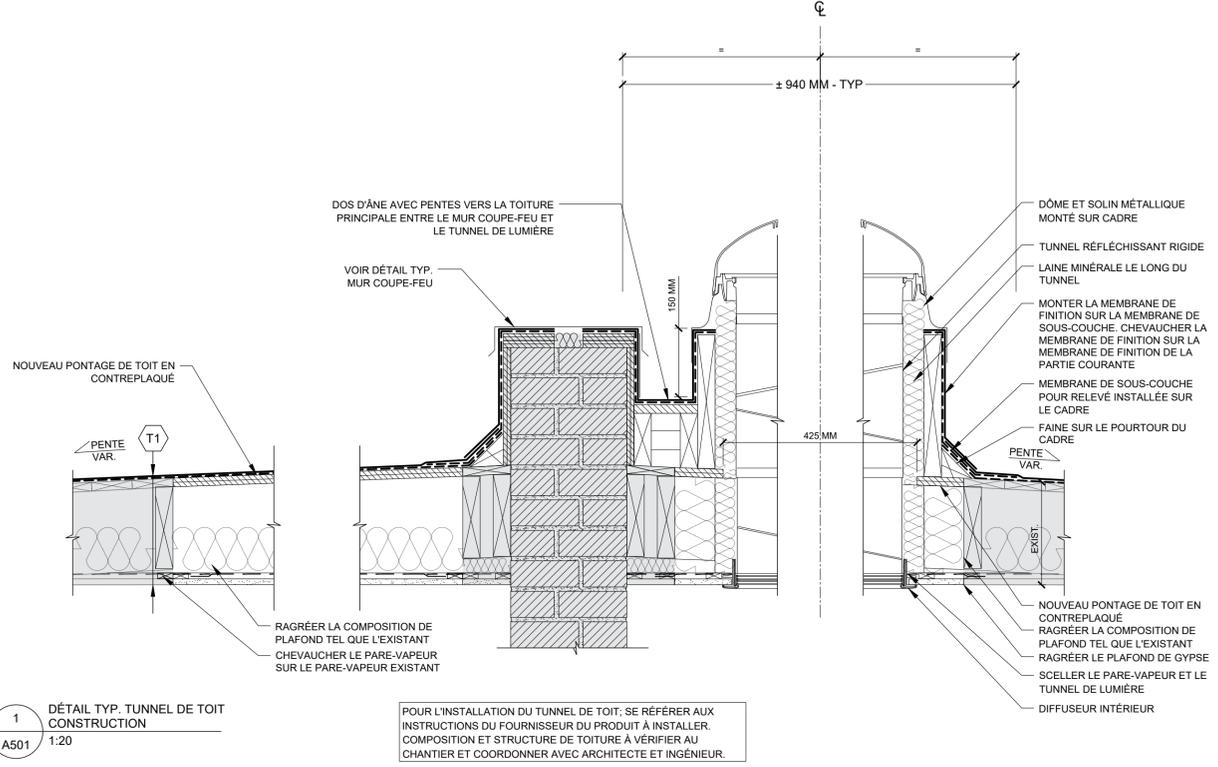
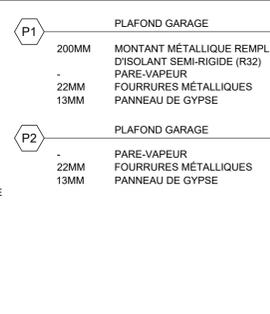
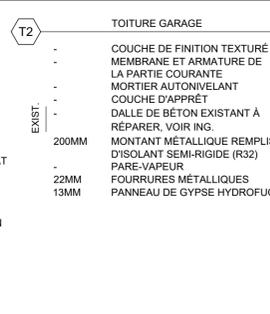
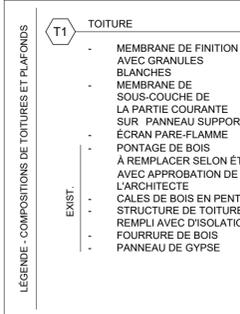
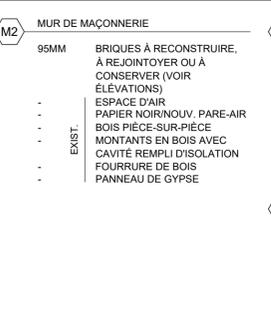
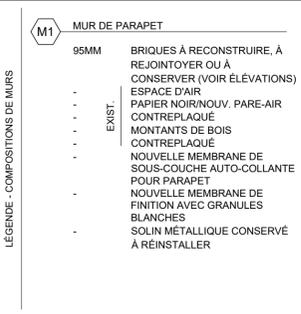
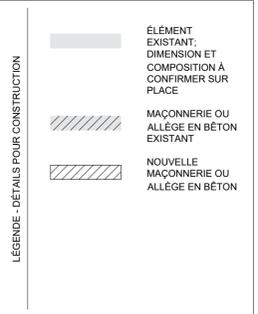
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

**CONSTRUCTION
DÉTAILS**

ÉCHELLE: 1:20
APPROUVÉ PAR: MC/MS
DESSINÉ PAR: SK

A501

- NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION
- TOUTES LES DÉTÉRIORATIONS NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
 - LES QUANTITÉS DE BRIQUES À REMPLACER SONT APPROXIMATIVES. TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, CASSÉES OU EFFRITÉES NON IDENTIFIÉES DANS LES PLANS SONT À REMPLACER ET DOIVENT ÊTRE REPORTÉES À L'ARCHITECTE.
 - PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES CALFATS (SCÉLLANTS) DES PORTES, FÉNÊTRES ET JONCTION DE MATÉRIAUX LORSQU'ILS SONT ENDOMMAGÉS OU MAL APPLIQUÉS. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT LORSQUE LES CALFATS (SCÉLLANTS) DOIVENT ÊTRE RETIRÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
 - S'ASSURER D'AJOUTER DES CHANTEPLEURES SUR L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT.
 - REPLACER TOUTES LES FIXATIONS EXISTANTES ROUILLÉES DES ESCALIERS, GARDE-CORPS, SUPPORT DE BALCON ET AUTRES PAR DES NOUVELLES FIXATIONS EN ACIER GALVANISÉ OU ÉQ COMPATIBLE AVEC LE SUPPORT.
 - DÉMOLIR ET RÉPARER LES SCÉLLANTS DE TOUTES LES OUVERTURES ET JONCTIONS ENTRE LES BALCONS ET LE MUR DE MAÇONNERIE.
 - N/A
 - CONFIRMER QUELS ÉLÉMENTS À CONSTRUIRE AVEC LES ÉLÉVATIONS DE CONSTRUCTION.
 - LORSQUE LES BRIQUES SONT À DÉMOLIR OU DÉMONTÉ, PRÉVOIR DES SUPPORTS TEMPORAIRES; VOIR PLAN D'INGÉNIEUR(E).



NO.	STATUT	TYPE	INTÉRIEURE		EXTÉRIEUR		NOTES
			MAT.	FINI	MAT.	FINI	
SOUS-SOL							
F001	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	5
F002	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F003	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F004	NOUVEAU	C	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F005	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F006	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F007	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F008	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F009	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	
F010	NOUVEAU	B	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	BLANC	

REZ-DE-CHAUSSÉE							
F101	NOUVEAU	A	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F102	NOUVEAU	A	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F103	NOUVEAU	E	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F104	NOUVEAU	C	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F105	NOUVEAU	E	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F106	NOUVEAU	D	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F107	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F108	NOUVEAU	G	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F109	NOUVEAU	G	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F110	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5
F111	NOUVEAU	H	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F112	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F113	NOUVEAU	J	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F114	NOUVEAU	I	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F115	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F116	NOUVEAU	K	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F117	NOUVEAU	K	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	

1ER ÉTAGE							
F201	NOUVEAU	A	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F202	NOUVEAU	A	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F203	NOUVEAU	E	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F204	NOUVEAU	C	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F205	NOUVEAU	E	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F206	NOUVEAU	D	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F207	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F208	NOUVEAU	G	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F209	NOUVEAU	G	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F210	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F211	NOUVEAU	H	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F212	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F213	NOUVEAU	J	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F214	NOUVEAU	I	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F215	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F216	NOUVEAU	L	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6

2ÈME ÉTAGE							
F301	NOUVEAU	A	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F302	NOUVEAU	A	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F303	NOUVEAU	E	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F304	NOUVEAU	C	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F305	NOUVEAU	E	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F306	NOUVEAU	D	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F307	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F308	NOUVEAU	G	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F309	NOUVEAU	G	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F310	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F311	NOUVEAU	H	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F312	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6
F313	NOUVEAU	J	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	6
F314	NOUVEAU	I	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	
F315	NOUVEAU	F	ALUMINIUM	BLANC	ALUMINIUM	NOIR	5, 6

NOTE 1 : TOUTES DIMENSIONS À VÉRIFIER SUR LE CHANTIER.

NOTE 2 : CONSULTER LES PLANS ET ÉLÉVATIONS AFIN DE RESPECTER LE POSITIONNEMENT DES FENÊTRES.

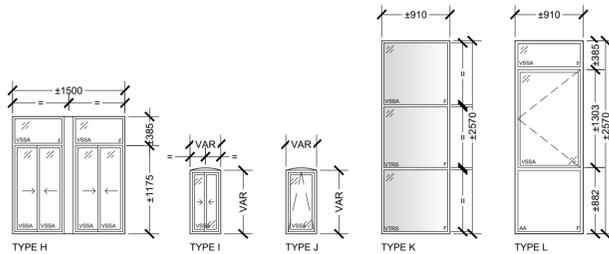
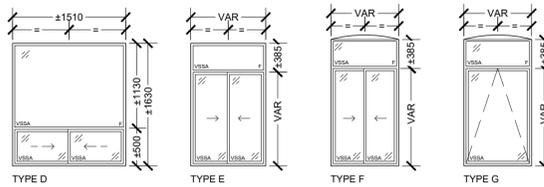
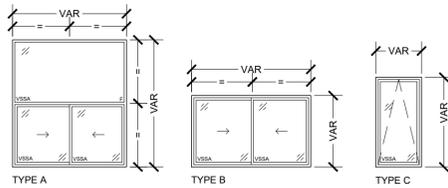
NOTE 3 : TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES ÉLÉVATIONS DES FENÊTRES SONT LES OUVERTURES BRUTES.

NOTE 4 : POUR LES GROUPES DE QUINCAILLERIE, VOIR AU DEVIS.

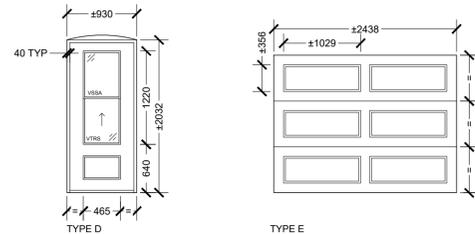
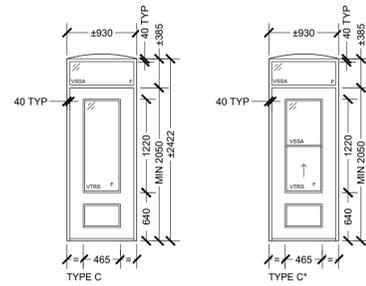
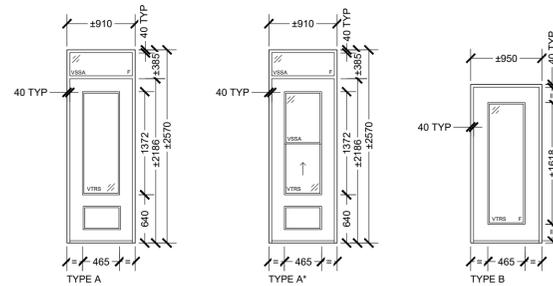
NOTE 5 : LES FENÊTRES DE CHAMBRE DOIVENT OFFRIR UNE OUVERTURE DÉGAGÉE CONFORME AUX PARAGRAPHE 9.9.10.1. 1) ET 2) DU CNB.

NOTE 6 : PRÉVOIR UN LIMITATEUR D'OUVERTURE OU UN MÉCANISME D'OUVERTURE. LORSQUE DANS UNE CHAMBRE, LE MÉCANISME DEVRA ÊTRE CONFORME À LA NORME ASTM F 2090.

01 TABLEAU DES FENÊTRES
A600



03 TYPE DES FENÊTRES
A600



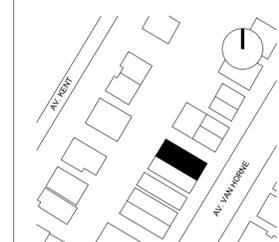
04 TYPE DE PORTES ET CADRES
A600

LÉGENDE - ÉLÉVATIONS PORTE ET CADRE, FENÊTRES

F VERRE À FIN SABLE
 F VERRE FIXE
 VSSA UNITÉ SCÉLÉE AVEC GAZ ARGON VOIR SECTION 08 00 00 DU DEVIS
 VTRS UNITÉ SCÉLÉE VERRE SÉLECTIF AVEC GAZ ARGON ET VERRE TREMPÉ VOIR SECTION 08 00 00 DU DEVIS
 AA ALLÈGE EN ALUMINIUM

TOUTES LES PORTES, SAUF INDIQUÉ AUTREMENT, SONT DES PORTES EN ACIER EXTÉRIEURES ET CADRES EXTÉRIEURS DE TYPE RÉSIDENTIEL, VOIR DEVIS. LES PORTES DE TYPE C SONT DES PORTES EN ACIER EXTÉRIEURES ET CADRES EN ACIER AVEC BRIS THERMIQUE POUR PORTE EXTÉRIEUR. POUR TOUTES LES NOUVELLES PORTES, RESPECTER UNE LARGEUR LIBRE DE 710MM MIN.

ATELIER SCHLEISS CARTER
 1890 RUE FAVARD
 MONTRÉAL QC
 H3K 1Y6



3263-3273 AV. VAN HORNE
 MONTRÉAL, QC.

No PROJET: 29324
 MAÎTRE D'OUVRAGE: SHDM

- NOTES:**
- L'ENSEMBLE DES DEVIS ET DESSINS D'ARCHITECTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS CONJOINTEMENT. EN CAS DE CONTRADICTION L'ENTREPRENEUR AVISERA LES PROFESSIONNELS AYANT PRÉPARÉ LES DOCUMENTS.
 - AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, SPÉCIFICATIONS ET CONDITIONS DE CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTE MODIFICATION.
 - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES SONT MONTRÉS À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. LES DESSINS D'ARCHITECTURE ONT POUR BUT DE PRÉCISER L'IMPLANTATION DES CÂBLES ET ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SPÉCIFICATIONS ET QUANTITÉS.
 - POUR FINS DE CONSTRUCTION, AUCUNE DIMENSION NE POURRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. LES DIMENSIONS SONT COTÉES À PARTIR DES AXES. SE RÉFÉRER AUX COMPOSITIONS POUR LES ÉPAISSEURS DES MURS ET CLOISONS.
 - CE DESSIN NE SERVIRA À LA CONSTRUCTION QU'UNE FOIS 'ÉMIS POUR CONSTRUCTION'.

RD	2024.03.13	DÉFINITIF
RC	2024.03.10	DÉFINITIF
RB	2024.07.12	PRÉLIMINAIRE
RA	2024.06.25	PRÉLIMINAIRE
REV	DATE	ÉMISSION

SCEAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

TABLEAUX DE PORTES ET FENÊTRES

ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"
 APPROUVÉ PAR: MC/MS
 DESSINÉ PAR: AL/DP

A600

NO.	STATUT	TYPE	PORTE			CADRE			GROUPE DE QUINCAILLERIE	NOTES
			MAT.	FINI EXTÉRIEUR	FINI INTÉRIEUR	MAT.	FINI EXTÉRIEUR	FINI INTÉRIEUR		
SOUS-SOL										
P001	NOUVEAU	B	ACIER	BLANC	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	BLANC	BLANC	GROUPE D	6
P002	NOUVEAU	E	ACIER	BLANC	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	BLANC	BLANC	—	7
P003	NOUVEAU	E	ACIER	BLANC	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	BLANC	BLANC	—	7
REZ-DE-CHAUSSÉE										
P101	DÉMOLI	—	—	—	—	—	—	—	—	PORTE REMPLACER PAR LA FENÊTRE F116
P102	NOUVEAU	A	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE D	5
P103	DÉMOLI	—	—	—	—	—	—	—	—	PORTE REMPLACER PAR LA FENÊTRE F117
P104	NOUVEAU	A	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE D	6
P105	NOUVEAU	C	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE C	5
P106	NOUVEAU	D	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE A	6
1ER ÉTAGE										
P201	DÉMOLI	—	—	—	—	—	—	—	—	PORTE REMPLACER PAR LA FENÊTRE F216
P202	NOUVEAU	A*	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE B	6
P203	NOUVEAU	C	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE C	5
P204	NOUVEAU	C*	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE A	6
2IÈME ÉTAGE										
P301	NOUVEAU	A*	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE B	6
P302	NOUVEAU	A*	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE B	6
P303	NOUVEAU	C	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE C	5
P304	NOUVEAU	C*	ACIER	NOIR	BLANC	BOIS/ALUMINIUM	NOIR	BLANC	GROUPE A	6

NOTE 1: TOUTES DIMENSIONS À VÉRIFIER SUR LE CHANTIER.

NOTE 2: CONSULTER LES PLANS ET ÉLÉVATIONS AFIN DE RESPECTER LE POSITIONNEMENT DES PORTES.

NOTE 3: TOUTES DIMENSIONS SUR LES ÉLÉVATIONS DES PORTES SONT LES OUVERTURES BRUTES.

NOTE 4: POUR LA DESCRIPTIONS DES GROUPES DE QUINCAILLERIE, VOIR AU DEVIS.

NOTE 5: OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR, VOIR ÉLÉVATION POUR LA MAIN DE SERRURE.

NOTE 6: OUVERTURE VERS L'INTÉRIEUR, VOIR ÉLÉVATION POUR LA MAIN DE SERRURE.

NOTE 7: VOIR SECTION DE DEVIS 08 36 13 16, POUR LE SYSTÈME D'OUVERTURE ET LE GROUPE DE QUINCAILLERIE.

02 TABLEAU DE PORTES ET CADRES
A600